



# L'AVENIR DU NORD

ORGANE LIBERAL DU DISTRICT DE TERREBONNE.

LE MOT DE L'AVENIR EST DANS LE PEUPLE MÊME  
NOUS VERRONS PROSPÉRER LES FILS DU S' LAURENT  
(S. SUITE.)



Abonnements :  
Un an ..... \$1.00  
Six mois ..... 0.50

Jules-Edouard Prevost,  
Directeur  
ADMINISTRATION : SAINT-JEROME (TERREBONNE)

Annonces :  
Le pouce : Un mois ..... \$1.00  
Un an ..... \$3.00

LABELLE

## Attitudes historiques

Dans ses « Notes et souvenirs » publiés dans la *Presse* du 24 février, Ignoutis cherche à établir que LaFontaine ne fut pas un homme de compromis durant sa brillante carrière politique.

Comme toujours Ignoutis nous met sous les yeux des faits et des documents du plus vif intérêt. Il rappelle l'époque tourmentée qui suivit l'établissement de l'Union et les difficultés constitutionnelles qui surgirent sous le gouverneur Metcalfe.

Le ministre Lafontaine-Baldwin ayant abandonné les rênes du gouvernement, le ministre Draper lui succéda. Mais il constata bientôt qu'il lui était impossible de gouverner sans l'appui des libéraux du Bas-Canada.

C'est alors qu'il fit à La Fontaine des propositions que celui-ci refusa parce qu'il les considérait injustes vis-à-vis des droits de sa race.

Ignoutis en conclut que La Fontaine ne fut pas, comme on l'a dit récemment, un homme de compromis.

Il nous semble que la conclusion d'Ignoutis a besoin d'être expliquée.

Que La Fontaine n'ait jamais voulu compromettre les droits du Bas Canada dans le gouvernement du pays, nous l'admettons, certes; mais que La Fontaine ait refusé, par intransigence, de sages et honorables compromis pour assurer l'existence nationale à sa race dans un pays où elle était en minorité, nous le nions.

Nous ferons de nouveau, ici, le parallèle qui a, croyons-nous, donné à Ignoutis l'idée d'écrire ses dernières chroniques, et nous mettrons en regard l'attitude de La Fontaine en 1845 et celle de Laurier en 1905.

Si La Fontaine avait accepté les propositions insuffisantes de Draper qui n'accordaient aux libéraux Las-canadiens qu'une position très inférieure dans son ministère, il n'aurait pas été un homme de compromis mais un citoyen compromis, un lâcheur des droits des siens, un simple politicien aux vues égoïstes et étroites.

D'un autre côté, La Fontaine fut assurément un homme de compromis honorables, un adepte de la politique du juste milieu.

De l'ensemble de sa carrière se dégage cette note caractéristique que fait davantage ressortir sa divergence d'attitude et d'opinions avec Papineau. Ce dernier s'étant fait le chef des irréconciliables et des intransigeants, ennemis des compromis, La Fontaine combattit sa politique d'opposition à outrance.

Son discours prononcé à la session de 1849 est là pour le prouver.

Laurier, comme La Fontaine, est un partisan de la politique modérée et du juste milieu. C'est ainsi qu'il nous est apparu lors de la discussion sur l'Acte d'Autonomie des provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan, à la session de 1905.

Si Laurier s'était rendu aux propositions des Tories touchant les écoles, il n'aurait pas été un homme de compromis mais un citoyen compromis, un lâcheur des droits des siens, un politicien aux vues égoïstes et étroites.

D'un autre côté, Laurier, en réglant cette brûlante question par un compromis conforme à nos droits stricts, s'est montré, comme La Fontaine, un homme de conciliation, opposé aux idées intransigeantes et irréductibles des continuateurs de la politique de Papineau, ce grand patriote intransigent.

La base de la politique canadienne est faite de compromis. Nos hommes politiques ne peuvent gouverner sans y recourir sans cesse. Leur patriotisme, leur clairvoyance et leur habileté consistent précisément à ne pas dépasser la juste limite et à concéder des privilèges sans céder nos droits.

JEP.

## Le gouvernement responsable!

Où est-il, en ce moment, le gouvernement responsable de la province de Québec?

Nous avons bien un ministère et un parlement, mais les ministres et les députés issus du suffrage populaire sont flanqués à gauche et à droite de deux conseils composés de membres irresponsables au peuple et qui entravent l'action législative.

Le Conseil d'instruction publique inspire à nos gouvernants une crainte telle que ceux-ci n'osent pas s'engager dans la voie des réformes scolaires les plus impérieuses.

Le Conseil Législatif, lui, foule aux pieds l'opinion de la Chambre des députés et, sans justifier un pareil acte arbitraire, refuse de sanctionner un bill adopté et par le conseil de la ville de Montréal et par la députation provinciale.

L'anomalie est criante.

L'attitude récente du Conseil Législatif peut être très difficilement justifiée, selon nous.

Pour rester dans l'esprit de notre constitution et de nos institutions démocratiques, il faut à une Chambre irresponsable comme celle du Conseil Législatif une raison majeure, une raison d'Etat ou d'intérêt national pour contrecarrer les volontés des représentants directs de l'opinion publique et pour dire non quand deux corps issus du suffrage populaire disent oui.

Dans le cas présent, nous ne voyons pas la raison majeure qui puisse justifier la Chambre Haute d'avoir fait litier de ses désirs et des volontés de la Chambre Basse.

Nous croyons que si nos vieillards mal-faisants avaient eu à rendre compte de leurs actes à l'électorat ils n'auraient pas méprisé comme ils l'ont fait l'opinion publique.

La province de Québec qui seule dans la Confédération se paye le luxe d'un Conseil Législatif, devrait au moins rendre électifs les membres de cette Chambre.

L'autorité vient du peuple et doit être contrôlée par le peuple.

## NOS PERES CONSCRITS

ENTRE les douceurs variées des bons repas, des digestions douces et somnolentes dans le confortable fauteuil de la salle du conseil, des soirées passées en compagnie de femmes charmant s et, sans doute, désintéressées, on peut dire que nos pères conscrits menèrent joyeuse vie aux dépens de l'Etat.

Vie sans détat, certes, vie médiocre, ignorée, insipide, heureuse cependant, c'est Horace qui le dit (pas Horace Archambault, l'autre), beata mediocritas! mais ils l'ignoraient.

Brusquement, ils éprouvèrent le besoin d'attirer sur eux l'attention publique. Du même coup, nous avons appris qu'ils rivalisaient encore et que même plusieurs d'entre eux possédaient des parts de la M. L. H. & P., ce qui, écrivait M. Gilman, suffisait à expliquer le vote du conseil, vote si défavorable aux intérêts de la ville de Montréal.

On pourrait se demander pourquoi, dans toute la Confédération, la seule province de Québec est affligée d'un conseil législatif.

Le public montréalais est indigné de la conduite du conseil, conseil irresponsable au peuple. Hier soir, a eu lieu une grande assemblée de protestation, où les échevins les plus marquants ont pris la parole.

Mais ce même public montréalais, qui s'indigne contre le conseil législatif irresponsable au peuple, ne pourrait-il, concluant par analogie, se dire que des commissaires d'écoles, également irresponsables, ne constituent peut-être pas, non plus, le dernier mot de la perfection en matière scolaire?

PIERRE LAFLEUR

## A bas les puritains

Le projet de loi soumis à la Chambre d'Ottawa par l'hon. Fitzpatrick, concernant le repos du dimanche, nous paraît tomber dans un excès de puritanisme qui frise le ridicule.

Ainsi parce que le dimanche est le jour du repos, plus de délassement; plus d'excursions, plus de représentations, plus de « Parc Sohner », plus de tir à la cible, plus de joûte de base-ball, rien que de l'ennui, beaucoup d'ennui dans le fond des clubs... ou de la débauche ailleurs.

Vous allez voir qu'avant peu on défendra au mari d'embrasser sa femme le dimanche.

En vérité, nous retournons aux rigides et sottes coutumes des Pharisiens qui refusaient même de secourir un malheureux le jour du Sabbat. Jésus-Christ est pourtant venu redresser les idées croches et hypocrites de cette engance.

Nous ne pouvons croire que le bill tel que nous le connaissons va être adopté par la Chambre.

Nous voulons bien que l'on adopte des lois pour maintenir l'ordre et la paix le jour du Seigneur, nous demandons même avec instance que l'on rende plus sévères les lois qui prohibent, ce jour-là, la vente des boissons enivrantes, mais de grâce que l'on ne nous emprisonne pas le seul jour où tous suspendent leurs travaux et sont avides de jouir d'un peu de liberté.

Le Seigneur veut qu'on le prie le dimanche, mais il ne défend certes pas qu'on se délasse même en payant, et il n'exige pas que l'on se fasse monie par esprit de religion.

LE FRANC.

## DYSPEPSIE NERVEUSE

Comme elle recone une personne, enlève le sommeil, détruit la force et rend la vie vraiment dangereuse! Ce n'est pas l'estomac qui est affecté mais ce sont les nerfs. Les nerfs qui ont besoin de nourriture sont la cause de tout ce trouble. Vous avez besoin de Ferrozone parce que c'est une nourriture pour les nerfs. Il supplée aux éléments nécessaires à un sang riche et rouge. C'est la banque d'épargne de la santé. Plus le sang est riche en cellules rouges, Ferrozone donne promptement du sang, fortifie le système nerveux, renforce les organes digestifs, presto! la perturbation nerveuse disparaît. Vendu par tous les pharmaciens.

En vente à la Pharmacie Gilbert, rue Saint-Georges, Saint-Jérôme.

## POUR LE PEUPLE

### Le Journal des Débats de la Chambre devrait être mis à la portée du public.

Notre article de la semaine dernière, dans lequel nous émettions le projet et formulions le vœu de voir le *Hansard* être adressé à tous les bureaux de poste du pays, où il pourrait être consulté par tous les citoyens, a eu de l'écho dans la presse canadienne.

Plusieurs de nos confrères ont approuvé cette idée dont le peuple tirerait le plus grand profit.

Il va sans dire que notre projet peut être modifié dans les détails de son exécution, mais le principe qui en forme la base est indiscutable.

Les citoyens du Canada ont droit d'être mis officiellement au courant des travaux, discours, votes, procédures diverses de l'assemblée de leurs représentants.

Dans plusieurs pays, notamment en France, un journal officiel des débats parlementaires est répandu dans le peuple.

Ici, au Canada, le *Hansard*, où se trouvent enregistrés tous les faits et gestes de nos députés à Ottawa, coûte la somme de \$125,000 et n'est presque pas lu.

On a déjà parlé de l'abolir vu les grosses dépenses qu'il occasionne. Nous croyons que ce serait une mauvaise action que de faire disparaître la seule pièce officielle qui se trouve enregistrée les paroles et les votes de nos législateurs. Toutefois, il est certain que le peu de profit que la masse populaire retire du *Hansard* ne justifie pas la forte somme qu'il nous coûte.

C'est pourquoi il nous paraît logique, juste et opportun d'en accroître le coût de \$10,000 et \$15,000, s'il le faut, pour en faire bénéficier les citoyens de toutes les parties du pays.

Dans chaque village ou bourgade, il existe au moins cinq ou six hommes désireux de s'instruire et de se renseigner, à qui le service gratuit du *Hansard* serait d'une véritable utilité.

Les renseignements officiels ne doivent pas être retenus dans l'enceinte parlementaire ni distribués seulement aux journaux qui les apprennent presque toujours à leur façon, mais ils doivent être partout répandus afin que les citoyens soient sûrement éclairés et que le peuple acquière le goût et l'habitude de suivre les événements politiques avec impartialité.

Nous laissons maintenant la parole à nos confrères.

0 0 0

De la *Patrie* :

### Le *Hansard* populaire.

La session fédérale vient de s'ouvrir. Rien n'annonce qu'elle sera aussi passionnante que les précédentes où des questions d'une extrême magnitude, comme celle du Transcontinentale, ou d'un intérêt supérieur, comme celle des nouvelles provinces, ont si longtemps agité les esprits. Une session fédérale, cependant, est toujours grave et toujours importante. Avec l'extension que prennent les affaires du pays, les débats parlementaires touchent toujours à quelque problème vital.

Tous les citoyens ont donc intérêt à savoir comment ils sont gouvernés; comment ils sont représentés. « Si vous ne vous occupez pas de politique, dit-il un sage, soyez sûr que la politique s'occupera de vous. »

En effet, c'est le sort de la prospérité nationale, et par suite individuelle, qui se joue tous les ans sur le parquet des parlementaires. Ici dira, par exemple, tout ce qu'une mauvaise politique fiscale peut avoir de désastreuse influence sur l'industrie et le bien-être de l'ouvrier, sur l'agriculture ou sur la fortune du fermier!

Il importe donc souverainement que l'ouvrier comme l'agriculteur et tous les électeurs sachent où en les mène, dans le sens du tarif comme dans le sens politique et dans tous les autres. Pour cela, il faut nécessairement suivre avec soin les débats parlementaires, peser les raisons qui sont données pour et contre chaque mesure, enfin surveiller de près ses représentants. De cette façon, au grand jour du vote, l'électeur est prêt à choisir lui-même sa voie, en toute connaissance de cause, et à donner sa confiance au parti politique qu'il juge susceptible de faire le moins de mal.

C'est cette attention de tous les jours qu'il faudrait attendre de tous les électeurs sérieux. L'esprit civique de la population canadienne s'est malheureusement émoussé depuis plusieurs années et il est temps de le réveiller.

Plusieurs projets à cet effet ont été proposés par des personnes soucieuses de secourir l'ignorance et l'apathie universelles. Ainsi, notre gouverneur lui-même, lord Grey, suggérait des cours de livres bleus, qui rendraient l'électorat plus facile avec la littérature des documents officiels. Voici maintenant que l'AVENIR DU NORD, dans un de ses derniers numéros, suggère la diffusion générale par le pays du *Hansard*.

L'AVENIR DU NORD désire, si c'était possible, que le journal officiel des débats fut adressé à tous les électeurs, mais il reconnaît que c'est tout à fait impraticable et il se range à un autre système moins compliqué et assez ingénieux. « Pourquoi, dit-il, deux ou trois exemplaires du *Hansard* ne seraient-ils pas adressés à chaque bureau de poste du pays avec instruc-

tion de placer ce journal à la portée de ceux qui voudront le lire et le consulter? »

Encore une fois, l'idée est ingénieuse; elle se comprend d'elle-même, et elle vaut qu'on l'étudie.

En attendant la réalisation probablement éloignée de ce projet, nous conseillons fort à tous les lecteurs de lire assidûment au moins les comptes-rendus parlementaires des journaux. Ces comptes-rendus, surtout dans une feuille indépendante, sans avoir l'exactitude rigoureuse du *Hansard*, suffiront amplement à faire connaître toutes les vicissitudes de la chose publique.

0 0 0

De Canada :

### Les débats du parlement

L'AVENIR DU NORD voudrait que deux exemplaires du *Hansard* fussent distribués gratuitement à chaque bureau de poste du Canada pour que le peuple puisse suivre les débats parlementaires et lire les discours prononcés sur les questions qui peuvent intéresser chaque électeur en particulier.

L'idée a son mérite et ne doit pas être rejetée sans examen comme trop coûteuse.

Mais on nous permettra, sans doute, de rappeler qu'il existe en France, à côté du compte-rendu sténographique en extension des débats, publié par le *Journal Officiel*, un compte-rendu analytique impartial rédigé par des officiers du parlement et qui est imprimé à l'imprimerie du gouvernement en feuilles séparées.

Les journaux de province, qui n'ont pas les moyens d'entretenir un correspondant attiré et de payer le coût de la transmission des comptes-rendus par le télégraphe, peuvent s'abonner à ce compte-rendu analytique, qui leur est livré à un prix couvrant juste les frais, pour le nombre d'exemplaires suffisant pour en encarter un dans chacun des exemplaires de leur propre feuille.

Tous ceux qui reçoivent un journal peuvent ainsi lire à 24 ou 48 heures au plus d'intervalle un compte-rendu exact, assez long pour ne négliger aucun détail important, de ce qui se dit et se fait au parlement.

Il est vrai que les journaux d'opposition ont ainsi moins d'occasions de fausser, pour le bénéfice de leurs lecteurs, la physionomie d'un débat ou la déclaration d'un orateur adverse. Mais ce ne devrait pas être une objection insurmontable.

Dans tous les cas, nous soumettons, du premier jet et sans en avoir approfondi les détails, l'idée que l'on pourrait essayer de ce système au Canada.

Qu'en pensez-vous?

0 0 0

De la *Presse* :

### Le « Hansard » aux maîtres de poste

Nous avons devant nous depuis plusieurs jours un article de l'AVENIR DU NORD qui nous cause quelque perplexité, parce qu'il suggère d'envoyer deux ou trois copies du *Hansard* à tous les bureaux de poste. L'idée est excellente; mais qui la fera exécuter? Il y a 12,000 bureaux de poste dans la Puisseance. Le *Hansard* fournit rarement moins de six gros volumes par chaque session. A un seul exemplaire par bureau, cela fait déjà 72,000 volumes par année. Mettons 100,000 pour couvrir les endroits où les deux langues doivent être deservies. Faut-il y ajouter les Débats du Sénat? En l'absence de toute statistique officielle, nous ne pouvons guère mettre moins de 75 cents par exemplaire additionnel après le tirage réglementaire.

Nous sommes prêt à admettre qu'une dépense de \$75,000 ou \$100,000 pour l'instruction politique du peuple est loin d'être un gaspillage; mais nous nous demandons qui, en chambre, osera attacher le grelot. Tout de même, nous ne voulons pas décourager le patriotisme de notre confrère.

0 0 0

De l'Opinion :

### Le Hansard

La Chambre des Communes est en session. Elle a fait jeudi dernier la haute comédie de la lecture du discours du trône.

Vendredi, elle a commencé ses travaux. Les débats, comme on sait, sont publiés verbatim sur une feuille spéciale appelée le *Hansard*.

Cette feuille, qui nous coûte très cher, n'est à peu près jamais vue de la masse. Les contribuables qui en paient les frais n'en ont pas le bénéfice.

Elle nous coûte chaque année \$125,130.57, dont \$85,803.36 pour l'impression et \$39,327.21 pour le salaire des sténographes, traducteurs, etc.

Ces chiffres sont extraits du dernier rapport de l'auditeur général, pages 0-2 et 014. Le *Hansard*, très utile pour les journaux, ne sert qu'à encourager la plupart des députés à prononcer d'interminables discours.

Il est responsable de la longueur des sessions.

On aurait tort de croire qu'il contient exactement les paroles de nos représentants. Ceux-ci lisent leurs épreuves, les corrigent, refont certains passages et quelquefois reprennent le tout si, toutefois, le sténographe n'a pas été assez charitable pour corriger les fautes trop ridicules.

Cependant, tel qu'il est, le *Hansard* a ses avantages.

Pourquoi ne le rendrait-on pas plus populaire? Pourquoi ne l'envoie-t-on pas réguliè-

ment aux contribuables, surtout aux cultivateurs qui ne reçoivent que des journaux hebdomadaires où les rapports du parlement sont forcément résumés?

L'AVENIR DU NORD suggère d'en adresser deux ou trois numéros à chaque bureau de poste du pays avec instruction de le placer à la portée de ceux qui voudraient le lire.

L'idée nous paraît excellente. Ce serait une bonne aubaine pour le public des campagnes que d'avoir un endroit où il serait certain de trouver les documents parlementaires. Dans un grand nombre de paroisses, il est tout à fait impossible de trouver aujourd'hui les rapports de la Chambre.

A moins d'aller chez les hommes de profession, — et encore! — on doit faire un voyage ou écrire une lettre pour se renseigner sur les questions publiques.

Peut-être aussi les députés s'occuperaient-ils plus des intérêts de leurs électeurs si ceux-ci avaient tous un accès facile au journal du parlement.

Mais nous irions plus loin que notre confrère. Le gouvernement devrait faire abonner le public au *Hansard*, comme le font les propriétaires de journaux. S'il attend, les abonnements ne viendront pas. Il faudrait nommer, dans chaque paroisse, un agent autorisé à prélever une somme nominale de toute personne voulant recevoir quotidiennement ce rapport sténographique des discours de nos députés.

Il n'y a aucun doute qu'un grand nombre de personnes profiteraient de l'occasion et seraient heureux d'avoir un moyen de se tenir au courant des faits et gestes de la députation.

Lord Grey suggérait récemment de populariser les livres bleus. Il avait bien raison, mais, en pratique, il est beaucoup plus facile de mettre en circulation les feuilles du *Hansard* que les gros volumes des départements et celui-là est d'une lecture plus agréable.

Commençons d'abord à rendre la politique intéressante, le reste viendra par surcroît.

0 0 0

De *Soleil* :

L'AVENIR DU NORD fait une suggestion qui, si elle était mise en pratique, pourrait avoir du bon et du mauvais. Ce journal suggère de faire envoyer à chaque bureau de poste, deux ou trois numéros du *Hansard* que les citoyens pourraient consulter à tour de rôle. Dans ce cas, le bureau de poste serait transformé en bibliothèque publique, et nous ignorons si tous les maîtres de poste se soumettraient de bonne grâce au rôle de bibliothécaire. Il se pourrait de plus que les députés, qui parlent déjà assez encouragés par la pensée que leurs discours vont aller faire pâlir d'admiration leurs électeurs et toute leur famille, ne trouvent plus de frein à leur éloquence. Ce qui, à la fin, deviendrait un mal terrible pour tout le monde.

Au reste, nous avons la presse qui ne se fait pas faute de mettre en évidence les qualités et les défauts oratoires de nos représentants. Si nous avions, comme nous devrions avoir, une bibliothèque — paroissiale ou publique, peu importe — dans chaque paroisse, nous ne pourrions que trouver très naturel que chaque bibliothécaire reçoive, au jour le jour, une couple d'exemplaires du *Hansard* comme aussi de quelques revues du pays et de l'étranger. Les bibliothèques publiques dans les paroisses seraient bien utiles.

0 0 0

La *Tribune*, de Saint-Hyacinthe, reproduit notre article sur la question du *Hansard* et ajoute les réflexions suivantes :

Ces lignes sont extraites de l'AVENIR DU NORD. L'idée du corfère est excellente et pratique. En effet, la mise à exécution de ce projet serait à l'avantage et du citoyen et du représentant.

Le premier, qui n'a pour suivre les faits et gestes de ses députés, que les comptes-rendus — très incomplets souvent — de la presse quotidienne, aurait, en consultant l'édition du *Hansard*, le rapport fidèle, complet et impartial des délibérations de nos Communes.

Le député, lui, souvent pris à partie par telle ou telle coterie jalouse, souvent en butte aux critiques déloyales et fourbes de feuilles partiales dont l'unique souci est de dénaturer les faits et de fausser la vérité, serait encouragé en songeant que, pour connaître sa conduite parlementaire, juger ses actes, apprécier ses votes, ses électeurs vont aux sources véritables et ne s'en tiennent pas aux jugements de gens habitués à ne voir qu'avec le monocle de la partisanerie.

L'idée de l'organe libéral du district de Terrebonne a beaucoup de bon.

Qu'on la mette à exécution le plus tôt possible!

0 0 0

De *Luc Saint-Jean* :

### Une heureuse idée

L'AVENIR DU NORD émet l'idée que le gouvernement devrait adresser à chaque bureau de poste du pays, deux ou trois exemplaires du *Hansard*, avec instruction de placer ce journal à la portée de ceux qui voudraient le lire et le consulter.

Nous espérons que le gouvernement se fera un devoir d'approuver cette suggestion. C'est si facile d'exécution, qu'il n'y a aucune raison de refuser au public l'insigne faveur de le tenir au courant des faits et gestes de notre parlement.

Par tous les moyens, le gouvernement doit s'efforcer d'éclairer l'opinion publique sur les questions qui lui sont soumises. Il est certain d'une chose, c'est que les quelques exemplaires du *Hansard* ainsi envoyés au maître de poste, seraient enlevés immédiatement. Le peuple a aujourd'hui, plus qu'on ne le pense, le goût de la lecture et rien ne lui fait plus de plaisir que de suivre les travaux de nos législateurs.

Mais — il y en a toujours de ces mais — ce serait peut-être un peu le cauchemar de certains députés qui, à la faveur de ce silence sur leurs actes, vivent dans une douce quiétude.

Savoir que là-bas, partout dans les principales familles du comté, il y a à un papier dans lequel se trouvent soigneusement enregistrés tous leurs votes, tous leurs actes et leurs paroles, ça peut être compromettant des fois.

Tout de même, le gouvernement, qui n'a aucune raison d'épouser les craintes de ces députés — s'il y en a; toutefois — doit essayer ce moyen facile d'instruire le peuple, de le renseigner sur ses actes administratifs, et, par là, s'attirer la reconnaissance de tous ceux qui ont à cœur la bonne administration de la chose publique.

0 0 0

L'Union des Cantons de l'Est, l'Union, de Saint-Hyacinthe, le *Sorelois*, le *Progrès de l'Est*, de Sherbrooke ont aussi reproduit notre article de la semaine dernière, donnant par là leur approbation au projet émis par l'AVENIR DU NORD.

Il nous reste à formuler de nouveau le souhait de voir le gouvernement Laurier, le plus populaire des gouvernements canadiens depuis la Confédération, mettre à l'étude le projet que nous émettons et lui donner suite le plus tôt possible.

LE FRANC

## Alfred de Musset

On vient enfin d'ériger une statue à Alfred de Musset, l'immortel poète des *Nuits*. Grâce à la munificence de M. Orlis — et au ciseau du sculpteur Antonin Mercié — car sans lui le poète eût attendu longtemps encore, sans doute.

Le monument s'élève à l'angle du Théâtre-Français, que tous les Canadiens qui ont visité Paris connaissent bien et se rappellent avec un plaisir mêlé de regrets.

Pauvre Musset! il semble avoir été bien injustement oublié dans ces dernières années. Je veux dire par les chroniqueurs et les critiques, car j'imagine que les jeunes le lisent toujours, et toujours avec le même émoi. Car il est et restera le poète aimé de la jeunesse, le poète de l'amour et des douleurs, de la débauche et des belles aspirations, de la gaieté la plus franche et de la mélancolie la plus profonde, du doute le plus poignant et des élans sublimes de la foi.

Insulté, vilipendé et ravalé au niveau des rimeurs infimes par les uns, — à la débordée et jamais nommé par les autres — les pharisiens, — il n'en est pas moins un très grand poète, un écrivain classique, une des plus belles gloires de la France, qui en est si riche. Son œuvre sera immortelle, car Musset possédait tout ce qu'il faut pour être un grand poète : une âme tendre et sensible, l'inspiration, le génie, et ce je ne sais quoi qui émeut, qui fait vibrer, penser, soupire et dire : c'est cela!

Son théâtre est aussi classique, puisque plusieurs de ses pièces font partie du répertoire de la Comédie Française, et attirent la foule chaque fois qu'on les met à l'affiche. Je n'ignore pas que son vie n'a pas été exemplaire, qu'il a même aliéné ses vices. Ce d'hommes, qui se voilent la face quand on parle de lui, auraient à baisser la tête si leurs vices secrets étaient dévoilés! Je sais aussi que l'on a critiqué avec acharnement son œuvre au point de vue de l'art. On lui a reproché de se moquer de la syntaxe, de faire fi de la propriété des termes, de négliger le rythme, de bafouer la rime, de railler la forme, de se plaindre dans l'incohérence des images; bref, d'avoir méconnu la loi, la sainte et éternelle loi de l'art, sans laquelle personne ne peut faire œuvre qui dure.

Et pourtant son œuvre dure et durera. Elle continuera d'empoigner et de remuer le lecteur. Pourquoi? Ah! parce qu'elle est une œuvre de génie. Et le génie est l'art suprême. L'art, tel qu'on l'entend généralement, ne suffit pas à faire vivre une œuvre. Les vers les plus parfaitement ciselés est froid et inerte, il n'émeut pas. Les vers de génie vous enlèvent sur son aile divine. Les vers de Musset sont de ce genre. C'est pour cette raison subtile et sublime qu'on les lit, et qu'après les avoir lus, on les relit.

Quel que soit le sonci que la jeunesse endure, laissez-la pleurer, cette sainte blessure. (Que les noirs sérapihs l'ont faite au fond du cœur; bien ne nous rend si grands qu





5c. Achetez-le et suivez les directions. 5c.

Le Sunlight Savon est supérieur aux autres savons, mais c'est lorsqu'il est employé suivant la méthode Sunlight qu'il démontre sa plus grande supériorité.

Une Remboursement de \$5000 sera payé à quiconque sera capable de démontrer que le Sunlight Savon est supérieur à tout autre savon en matière de blanchiment.

5c. Achetez-le et suivez les directions. 5c.

Lever Brothers Limited, Toronto

LETTRÉ D'ANGLETERRE

"Via Vitæ"

Londres, février 1906.

La "Via Vitæ"! Le titre de mon article peut vous paraître étrange, chers lecteurs.

"Via Vitæ" qu'est-ce que cela peut bien être? Homme, femme, être éphémère ou cheval de course? Toutes les hypothèses vous sont ouvertes.

La "Via Vitæ" est un symbole mystique qui a revêtu la forme d'une des plus admirables œuvres d'art que puissent produire le cerveau et la main de l'homme.

C'est un riche joyailler de Paris dont la philanthropie veut garder l'anonymat, qui a créé l'œuvre en incarnant sa pieuse et subtile fantaisie religieuse en cette sublime œuvre artistique qui doit, selon le désir de son propriétaire, être exposée de capitale en capitale au profit des crèches pour l'enfance délaissée.

La "Via Vitæ" ou "Chemin de la vie" et "Voie de la vérité" est une œuvre symbolique qui cherche à faire revêtir une forme artistique aux conceptions de l'homme sur Dieu et sur sa divine nature, sur le lien mystique qui unit le Créateur et l'œuvre de la création.

La "Via Vitæ" est actuellement exposée à Londres, dans la "Galerie Gustave Doré" de Bond Street. L'autre jour, j'ai été longuement admirer cette grandiose conception religieuse, et je vais tenter de vous la décrire.

L'œuvre elle-même est sculptée dans un immense bloc de marbre blanc veiné d'une exquise teinte rose; chaque personnage, en or et en ivoire enrichis de pierreries, est placé sur un socle et, le soir, les gardiens de l'exposition enlèvent chaque petite statuette pour la placer dans un coffre-fort jusqu'au lendemain matin.

Le sommet du monument est surmonté par un triangle en diamants dont l'éclat brille d'une lumière éblouissante; ce triangle est l'emblème de Dieu en sa gloire immuable et mystérieuse. Au-dessous du triangle planent des nuages peuplés d'anges qui chantent les louanges du Très-Haut, nuit et jour, sans jamais se lasser, ils élèvent vers Dieu leurs alléluias et leurs hosannas. Puis ce sont trois statues symboliques: le lion, symbole de la puissance de Dieu; la Femme, avec une expression d'ineffable douceur qui symbolise l'Harmonie divine et terrestre; puis, la statue de l'Amour, le sceau divin que Dieu a mis sur son œuvre.

L'Harmonie et l'Amour tiennent en leurs mains jointes la Sainte Hostie de l'Eucharistie. L'Hostie est en diamants entourée du chiffre du Christ en rubis, une lame de sang (un rubis) et une lame d'eau (une perle fine) tombent dans la Rivière de la Vie Eternelle dont la source prend naissance dans le tombeau du Christ.

Derrière le monument sont des groupes symboliques qui représentent le Bouddhisme et l'Islamisme. L'un représente des fanatiques se jetant sous le char de l'idole qu'ils adorent, cherchant volontairement la mort, afin, en leur aveugle conviction, de goûter plus tôt les joies du paradis. La loi de Mahomet dépeint le rôle abject que joue la femme chez l'Oriental, nous voyons des femmes qui dansent et d'autres qui tirent la charrue. La femme, pour le musulman, n'est plus que le jouet qui sert aux passions infâmes de l'homme, ou l'esclave qui travaille pour lui.

Sur le devant du monument sont retracés tous les principaux événements de la vie de Jésus. Voici l'étable de Bethléem où l'Homme-Dieu vint au monde en son humble crèche; saint Joseph et la sainte Vierge sont prosternés, adorant le petit enfant descendu du Ciel pour vaincre Satan; à gauche, le bœuf et l'âne symbolisent le travail et l'humilité. Plus loin, Jésus enfant, debout parmi les savants hommes du Temple, leur explique les doctrines de la religion.

Ici, Jésus sur la montagne prêche son fameux sermon. Là-bas, c'est le mariage de Cana, où le Christ, un simple invité à la table nuptiale, vient d'opérer l'un de ses premiers miracles: l'eau changée en vin.

Lentement et pieusement, nous suivons l'évolution des différentes époques de la vie divine. La Résurrection de Lazare, où Marthe et Marie sont agenouillées tandis que le Christ étend sa main au-dessus du tombeau et que Lazare s'éveille du sommeil de la mort en se couvant son linéol.

Nous suivons en chaque groupe les douloureuses étapes de la Passion: la Cène, le Christ au Jardin des Oliviers, puis Jésus attaché à l'un des piliers de l'Atrium et frappé par les soldats qui l'insultent, et enfin la dernière et terrible scène du grand drame. Au pied de la croix où l'Homme-Dieu est crucifié, la mère de Jésus et deux saintes femmes pleurent.

Le dernier groupe est l'apothéose chrétienne de la Résurrection. Un ange repousse la pierre du tombeau, tandis que trois soldats épouvan-

tes, se prosternent la face contre terre, et Jésus resplendissant et radieux en sa gloire s'élève vers le ciel, les mains étendues pour bénir la terre.

LILY BUTLER

La Colonisation

Le curé Labelle

(Suite)

En parlant d'émigration, une autre idée se présente à mon esprit, et je me demande si le rapatriement de nos compatriotes des Etats-Unis peut se faire avec succès. Je ne le crois pas. Sans doute nous pourrions réussir à ramener au pays quelques familles sur lesquelles ont émigré dans le but unique de s'accumuler un certain montant, afin d'acquitter les dettes hypothécaires de leurs fermes. Peut-être aussi aurions-nous quelque succès si nous pouvions faire connaître, avec avantage, la nature et la fertilité de notre sol, démontrer à nos jeunes compatriotes la supériorité de l'agriculture sur le travail dans les usines. Nous voyons souvent que le père et la mère désirent revenir au pays natal; mais les enfants ne le veulent pas. Il est bien vrai que ces pauvres enfants peinent durant toute la journée; mais ils vivent dans une grande ville, ils ont la liberté de leurs soirs pour se promener dans les rues de la ville, et de plus, ils ont tous les dimanches à leur disposition et rencontrent une foule d'amusements qui, suivant leur raisonnement, les dédommagent du pénible travail de la semaine.

Ce n'est pas à dire que l'autorité ne doit pas tendre tous ses efforts pour rapatrier nos frères des Etats-Unis. Nous réussirons toujours à décider un petit nombre à rentrer au bercail de la famille canadienne, et la patrie se réjouira du retour de ses enfants, comme le ciel se réjouit de la conversion d'un pêcheur.

Colonisation patriotique. — Nous devons aussi faire de la colonisation patriotique, c'est-à-dire dans le but de l'expansion de la race canadienne-française, travailler à répandre notre foi, notre langue, nos institutions. Notre pays est immense, son sol est favorable pour la culture du blé, des légumes, des céréales; nos forêts sont grandes, splendides et remplies de gibiers; nos lacs sont poissonneux et d'une incomparable beauté. Cette année la moisson du blé, au Nord-Ouest, est suffisante pour nourrir toute la population de l'Angleterre. Nous n'irons pas travailler de toutes nos forces à élever les enfants du pays dans le plus pur patriotisme, à leur inculquer, dès leurs bas âges, l'amour de notre nationalité, l'amour du sol sacré de la patrie. Notre origine est belle, glorieuse, sublime, puisque nous sommes les descendants de la plus grande nation de l'univers: la France. La France, ce peuple généreux qui a toujours su prendre la part du faible contre le fort, de l'opprimé contre l'oppressant; la France qui a donné le monde par ses actes de courage, par ses faits d'armes glorieux. La France est toujours distinguée par ses hommes de génie, ses actes de dévouement et d'héroïsme ont fait l'admiration de l'univers entier.

Puisque nous, Canadiens-français, nous sommes les descendants de la vieille France, notre nationalité se compose donc des mêmes éléments que la nationalité française: la langue et la foi.

Ah, messieurs, notre langue, qu'elle est belle! Je me rappelle avoir lu quelque part les paroles suivantes: s'il y a une chose qui tient au cœur de l'homme, c'est la langue qu'il a apprise sur les genoux de sa mère; ceux qui ont vécu longtemps sur la terre étrangère sont très puissamment émus par le son de la langue de leur enfance.

La langue française est digne de respect par son antiquité, car le linguiste la rattache à l'arya primitif de l'Asie centrale, parlé il y a 5,000 ans. Au 13e siècle, elle prend son vrai caractère en dégageant son idiome des formes latines. La langue française est la langue de notre ancienne mère-patrie, la France. Et voilà que le langage est l'expression de l'idée, il fait réellement une langue inspirée pour chanter tout ce qu'il y a de grand, de noble et de sublime dans la nation française. Pour perpétuer le souvenir de ces grandes actions, de ces actes d'héroïsme et de dévouement, il fallait un langage et la Providence lui a donné la langue française. Admirez avec moi l'enthousiasme qui s'empare des nobles et de toute la nation française aux seuls mots prononcés par Pierre l'Ermite: Dieu le veut. Voyez l'empressement et le dévouement des zouaves pontificaux: volant à la défense du Saint-Siège aux cris répétés de Dieu le veut, et marchant à la bataille sous cette noble devise: aime Dieu et ta ton chemin. Admirez les paroles si fortes et si sublimes de Blanche de Castille parlant à saint Louis: « Mon fils, Dieu sait combien je vous aime, cependant j'aimerais mieux vous voir mort que coupable d'un péché mortel. » Et le Béarnais: « Enfants, si vous perdez vos enseignes, ralliez-vous à mon panache blanc, vous le trouverez toujours au chemin de l'honneur et de la gloire. » N'est-ce pas dans cette langue que Jacques-Cartier prit possession de cette terre du Canada, au nom de Dieu et

du Roy de France? N'est-ce pas cette langue que parlent Champlain, Maisonneuve, Lévis, Joliette, LaSalle, Montmarquette et Lafayette? Quand le Canada épuisé succombe devant la valeur des soldats anglais, n'est-ce pas en français que les vaincus proposent aux vainqueurs les articles de la capitulation? Plus tard, quand l'Angleterre ne veut pas reconnaître nos droits, vous voyez surgir Papineau qui réclame, dans cette même langue, au nom de la nation canadienne et qui s'oppose aux injustes prétentions de l'Angleterre. Pour nous, la langue française n'est-elle pas celle que nous avons apprise à balbutier sur les genoux de nos mères? Combien de fois, cette belle langue n'a-t-elle pas servi à exprimer aux auteurs de nos jours, notre reconnaissance et notre amour.

Notre foi! Qui dit foi, dit religion. Or notre religion est celle que le Christ est venu implanter sur la terre. Elle remonte jusqu'à Lui par une chaîne non interrompue de pontifes siégeant sur la chaire de Pierre. Dix-neuf siècles d'existence, dix-neuf siècles de travaux, dix-neuf siècles de dévouement forment aujourd'hui sa couronne. Dans maintes et maintes circonstances, l'enfer a suscité contre elle des luttes terribles, ses enfants ont été mis à mort, ses pontifes ont été jetés en prison, ses temples ont été détruits; mais la Providence veillait sur elle, et toujours elle est sortie triomphante de ces épreuves épouvantables. C'est elle qui a présidé, en général, aux grands événements de l'univers entier. On lui doit la découverte du Canada, car n'est-ce pas le désir de répandre le règne du Christ qui possédait Jacques-Cartier sur des mers inconnues? Admirez la conduite de ce brave marin qui, avant de dire adieu à son pays, va s'agenouiller dans l'église de Saint-Malo. Il prie Dieu de bénir son entreprise. Le voilà qui entre dans la baie des Chaleurs, qui aborde un nouveau continent. Que fait-il? Il prend possession du pays pour son maître, en élevant, malgré les protestations d'un vieux chef sauvage, une croix de bois sur une pointe de terre. Vous le voyez, le Canada est à peine découvert que le signe auguste de la rédemption s'élève dans les airs. On l'a souvent dit, et c'est ici le lieu de le répéter, la religion nous a fait chrétiens et patriotes; chrétiens par la foi, patriotes par l'amour du sol natal, amour que la religion a toujours encouragé, béni et sanctifié.

La foi chrétienne veut de faire découvrir le Canada; mais elle ne s'arrêtera pas là, elle continuera son œuvre en embrasant le cœur de ses apôtres du désir de convertir les sauvages. Ecoutez, à ce sujet, ce que dit notre illustre historien Groulx: « Un frère s'arrêta un jour avec les plus intrépides voyageurs. On leur dit la découverte de plusieurs vastes pays avec lesquels ils formaient alliance au nom du Christ et par la vertu de la croix. Cet ensemble religieux produisit sur l'esprit des sauvages, au milieu des forêts sombres et silencieuses de l'Amérique, un effet triste et touchant, et désarma ces hommes farouches, mais sensibles aux sentiments profonds et vrais. »

Voici ce que dit à son tour, l'historien des colonies anglaises, Bancroft: « L'histoire des travaux des missionnaires est liée à l'origine de toutes les villes célèbres de l'Amérique du Nord; pas un cap n'a été doublé, pas une rivière n'a été découverte sans qu'un Jésuite en ait montré le chemin. »

Vous voyez, par les quelques lignes qui précèdent, combien est distinguée la nationalité canadienne, puisqu'elle se compose d'éléments aussi nobles. Eh bien, en face d'éléments aussi glorieux, n'est-ce pas que nous devons nous efforcer de faire de la colonisation patriotique, en réunissant tous nos efforts pour conserver, sur notre sol, nos enfants; que nous devons travailler à l'expansion de notre race, à la conservation de notre foi, de notre langue et de nos institutions.

Notre pays est aussi beau que n'importe quel autre pays de l'univers, notre sol est fertile, nos forêts sont majestueuses, de bonne qualité et remplies de gibiers; nos lacs et nos rivières sont riches en forces hydrauliques, abondent en poissons. Nous n'avons donc rien à envier aux autres pays; notre climat est tempéré, et la saison d'été est suffisamment longue pour faire arriver à maturité n'importe quelle culture de céréales.

Notre pays appartenait peut-être encore à la France, si celle-ci n'eût mieux connu ces quelques arpents de neige. Aujourd'hui la France pleure la perte de ses colonies dans l'Amérique, et ici la dédicace de la Légende d'un Peuple, par notre poète national, M. Louis Fréchet, me revient à la mémoire, ainsi que la réponse non moins sublime adressée au poète par Madame Rion qui signe de son nom de plume: Louise d'Isle. Ecoutez...

Mère, je ne suis pas de ceux qui ont eu le bonheur d'être bercés sur tes genoux. Ce sont de bien lointains échos qui m'ont familiarisé avec ton nom et ta gloire.

J'ose cependant, aujourd'hui, apporter une nouvelle page héroïque à ton histoire déjà si belle et si chevaleresque.

Cette page est écrite plus avec le cœur qu'avec la plume.

Je ne demande pas en retour un embrassement maternel pour ton enfant, hélas! oublié.

Mais permets-moi, au moins, de baiser, avec attendrissement et fierté, le bas de cette robe glorieuse qu'il aurait tant aimé à voir flotter auprès de son berceau.

Témoignage éclatant de Mme H. Vaillancourt, 313, rue Jeanne d'Arc, Montréal. Le "Beau Mal" n'existerait plus, mais il n'y aurait que des femmes fortes et bien connaitrices, si toutes les femmes malades avaient immédiatement recours aux PILULES ROUGES.

Rien n'est plus propre à désespérer complètement les jeunes femmes que cette faiblesse générale, qui leur enlève tout courage et paralyse la volonté.

C'est un mal aussi effrayant dans ses conséquences, que terrible à cause des ravages qu'il exerce sur l'esprit des pauvres malades. Et lorsque cette faiblesse est occasionnée par des douleurs continues, qui rongent l'organisme et sapent peu à peu jusqu'au dernier vestige de l'énergie, alors c'est un horrible supplice, et même la femme la plus courageuse ne saurait la supporter bien longtemps.

Le "beau mal" est, sans contredit, la pire des maladies pour anéantir la force et le courage de ses nombreuses victimes. L'une des premières conséquences du "beau mal" est l'extrême faiblesse, qui ajoute encore aux angoisses et aux ennuis qui forment un effrayant cortège à cette maladie, trop commune de nos jours.

Il y aurait bien lieu de s'alarmer encore davantage à la vue de tant de femmes si misérables, qui perdent, dans d'inutiles souffrances, les plus belles années de leur vie. C'est bien pénible d'entendre, dans nos villes comme dans nos campagnes, l'écho de tant de plaintes désespérées, qui disent partout à quoi sont en butte nos filles, nos femmes et nos mères! Heureusement que, pour nous consoler, nous avons maintenant l'assurance de pouvoir mettre un frein à cette vague montante, qui menace d'engloutir, ou du moins de compromettre à jamais le bonheur de la plus belle partie du genre humain.

Cette consolante perspective, nous l'envisageons avec une légitime espérance, car nous avons foi que les Pilules Rouges vont continuer l'œuvre si bien commencée de la régénération des forces physiques et mentales de la femme.

Il est à souhaiter, cependant, que les femmes se rendent une bonne fois à l'évidence des faits. Depuis des années, les Pilules Rouges ont mérité la confiance et la faveur de plusieurs milliers de malades, qui elles ont complètement rétablies et auxquelles elles ont rendu l'espérance et le bonheur.

Les Pilules Rouges ont bien vite détrôné les remèdes autrefois si populaires et toutes les



L'Étiquette est de papier blanc imprimé en rouge. COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMÉRICAINE, 274, rue St-Denis, Montréal.



Mme H. VAILLANCOURT, 313, rue Jeanne d'Arc, Montréal.

prescriptions charlatanesques, comme aussi les vieilles formules de nos grands pères. C'est que les Pilules Rouges n'ont absolument rien d'imaginaire. Elles contiennent un remède sérieux et scientifiquement préparé.

Les Pilules Rouges sont pour les femmes. Ces dernières en retirent infailliblement les plus grands bénéfices. Les Pilules Rouges constituent l'essence même de leur vitalité, de leur force. C'est par elles seules qu'elles s'assurent le privilège de jouir des heureuses prérogatives de leur sexe.

Vous sentez-vous faibles? Etes-vous menacées de débilité générale? Est-ce que le "beau mal" n'exercerait pas déjà ses

premiers ravages? Attention, pauvres femmes, avant qu'il soit trop tard, soignez-vous, oui, soignez-vous, mais faites-le sagement et avec beaucoup de prudence. C'est pour vous que les Pilules Rouges ont été préparées. Évitez les frais de médecins, ne dépensez pas inutilement votre argent pour acheter d'autres remèdes qu'il vous faudra abandonner tôt ou tard pour revenir aux Pilules Rouges, comme a dû le faire Mme H. Vaillancourt.

Voici ce que cette dame déclare:

"Durant trois ans la débilité générale et le "beau mal" m'ont fait affreusement souffrir. J'ai consulté, à ce propos, plusieurs médecins et j'ai essayé tous les remèdes possibles. Rien n'y fit. Finalement j'ai commencé à prendre les Pilules Rouges et dès la troisième boîte je me sentis déjà soulagée. Après en avoir pris six boîtes, je discontinuai, car, à la vérité, j'étais parfaitement bien. Toutes douleurs avaient disparu et plus rien ne m'incommodait. Depuis ma guérison, ma santé s'améliore encore tous les jours et mes forces ont doublé. Seules les Pilules Rouges pouvaient agir aussi merveilleusement.

J'invite les femmes à venir me voir et je leur dirai confidentiellement tout ce dont je suis redevable aux Pilules Rouges, que je ne puis faire autrement que de leur recommander."

Dame H. VAILLANCOURT, 313, rue Jeanne d'Arc, Maisonneuve, Montréal.

Certains commerçants et médecins peu scrupuleux n'hésitent pas, lorsqu'on leur demande les Pilules Rouges, à recommander, dans un but intéressé, une substitution, un remède quelconque qui, disent-ils, guérit tout aussi bien que les Pilules Rouges de la Cie Chimique Franco-Américaine.

Les malades qui veulent se guérir doivent se méfier, car il y a de leur santé, et ainsi prévenues, elles doivent exiger les Pilules Rouges de la Cie Chimique Franco-Américaine, qui sont contenues dans des boîtes de bois, renfermant soixante et six enveloppes d'une étiquette imprimée en rouge, portant toujours le nom de la Cie Chimique Franco-Américaine, comme la vignette ci-contre.

Si les malades ne peuvent les trouver dans leur localité, nous les faisons de nous écrire directement. Nous les leur enverrons sur réception du prix, 50 cts pour 1 boîte, \$2.50 pour 6 boîtes. Venez nous voir ou écrivez-nous sans crainte, si vous désirez avoir des conseils sur votre maladie, nos consultations sont tout à fait gratuites.

REPOSE DE LA FRANCE AU CANADA

Si je t'abandonnai, fils bien aimé, pardonne; Alors, j'étais sans force, on t'a pris dans mes bras!

Mais j'aurais dû rugir, et comme la lionne, Défendre mon enfant. Fils, ne me maudis pas!

J'ai tant souffert, je suis malheureuse encore! Vous tous ceux que l'on a ravés à mon amour; Ils ont lutté longtemps, espérant une aurore; Ah! s'il m'était donné de les revoir un jour!

Tu voulais t'élever dans la mêlée horrible Afin de m'empêcher de me rendre à merci; Mais tes maîtres ont dit, dans leur dégoût: Vous n'avez plus de mère et restez ici!

Plus tard, tu vins au bord de ma couche sanglante; Mère, si vous mourez je me irrai, disais-tu. Ah! quand je t'approchai de ma main défailante, Quand ton cœur généreux sous ma lèvre a battu,

Alors, j'oublierai tout, revers et félonie, Pour ruer, au moment où Dieu me révéla Ton courage, ta foi, tes élans, ton génie; Oui, moi seule pouvais l'enfanter celui-là!

Dr Emmanuel FOURNIER.

(A suivre)

TRIBUNE LIBRE

C'EST FAUX

Le monsieur qui se cache derrière Pierre Lafleur a trompé absolument les lecteurs de l'AVENIR DU NORD en écrivant, le 8 mars:

"C'est en protestant de son dévouement pour notre clergé, que M. Magnan a pu fausser à gogo les statistiques et les chiffres. C'est en couvrant d'éloges hyperboliques nos évêques, qu'il a pu soutirer à leur bonne foi une approbation de son œuvre mensongère, qui lui fut, en somme, un brevet de vérocité, lui permettant de taxer d'irréligion et d'anti-patriotisme, ceux qui comme Langlois, Asselin, le directeur de l'AVENIR et autres, se permettaient de tenir ses conclusions pour suspectes."

Je ne n'ai jamais faussé les statistiques, mais celles dont je me suis servi étaient incomplètes. D'ailleurs, la thèse que j'ai soutenue vient d'être confirmée par le secrétaire de la province, M. Roy, qui a cité, devant la Chambre, ces paroles de feu Honoré Mercier: "S'il fallait évaluer en espèces sonnantes le dévouement de nos communautés enseignantes, nous pourrions ajouter deux millions de piastres au budget scolaire de la province."

Pas un seul évêque n'a approuvé ma brochure publiquement: pour dire la vérité, je n'ai jamais sollicité telle approbation. Quant aux éloges hyperboliques que j'aurais adressés à nos SS. les évêques, sont le produit du cerveau de Pierre Lafleur.

Il est faux, archi-faux, que j'aie jamais taxé d'irréligion un seul de mes compatriotes, notamment M. Asselin et vous M. le directeur de l'AVENIR DU NORD. Cette accusation absolument gratuite de Pierre Lafleur me justifierait de traduire son auteur devant les tribunaux. Mais, pour aujourd'hui, je me contente de dire à qui de droit qu'il m'a honteusement calomnié.

C.-J. MAGNAN.

Livres, Journaux, Revues, &c.

CREIRE C'EST VIVRE, par Mgr William Stang, D. D. évêque de Fall-River.

Traduction libre et préface par le P. Louis Lalonde, S. J.

Nous remercions qui de droit de l'envoi de ce volume dont la lecture n'est certes pas sans intérêt.

CREIRE C'EST VIVRE est une œuvre débordante d'une foi vive, ardente, et par là même souvent naïve.

Le P. Louis Lalonde a su traduire l'ouvrage de l'évêque de Fall-River, en un style simple et limpide. La doctrine de l'Eglise y est exposée avec clarté et franchise.

On peut se procurer ce volume à Montréal, dans toutes les librairies.

LES CORS POUSSENT ENTRE LES ORTEILS

mais peuvent être guéris sans douleur en une journée, par l'Extracteur de Cors et d'Oignons de Putnam. Ce remède moderne ne brûle jamais la chair. Sa composition est entièrement végétale et ne détruit pas la chair. N'employez que le Putnam. C'est le meilleur. En vente à la pharmacie Gilbert, rue Saint-Georges, Saint-Jérôme.

Le nouveau Larousse illustré

Nous le vendons au prix de Paris

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que nous sommes en mesure de leur procurer le Nouveau dictionnaire Larousse illustré, en 7 volumes, au prix même de Paris, soit \$50.00.

Il est superflu de faire l'éloge de cette œuvre colossale entreprise par une des plus grandes librairies françaises. Ce dictionnaire encyclopédique rend les plus précieux services, tenant lieu, à lui seul, de toute une bibliothèque, par suite de l'abondance et de la variété de sa documentation et de la richesse de son illustration.

Les personnes qui désirent se procurer ce superbe ouvrage n'ont qu'à s'adresser sans délai à la librairie J.-E. Prévost fils,

No. 4 rue Sainte-Julie, Saint-Jérôme, ou au bureau de l'Avenir du Nord.

Le Sunlight Savon est supérieur aux autres savons, mais c'est lorsqu'il est employé suivant la méthode Sunlight qu'il démontre sa plus grande supériorité. Achetez Sunlight Savon et suivez les directions.

LIBRAIRIE

J.-E. PREVOST FILS

Tapisserie, Stores, Vendus à sacrifice

Objets de fantaisie, Cartes postales illustrées

# MAISON BRUNO B. BEAULIEU

Coin des rues Sainte-Anne et Saint-Georges

Epicerie, Ferronnerie, Chaux, Briques, Bardeaux, Fleur, Gru, Blé, Blé-d'Inde, Sarrazin, Avoine, Pois, &c.



En général tout grain à engrais et de semence.  
Bel assortiment de Trèfles Alsike, Rawdon, Vermont et trèfle blanc.

Ne manquez pas d'encourager la boulangerie moderne dirigée par M. Bruno Beaulieu. Pain de première qualité qui fera honneur à votre table.



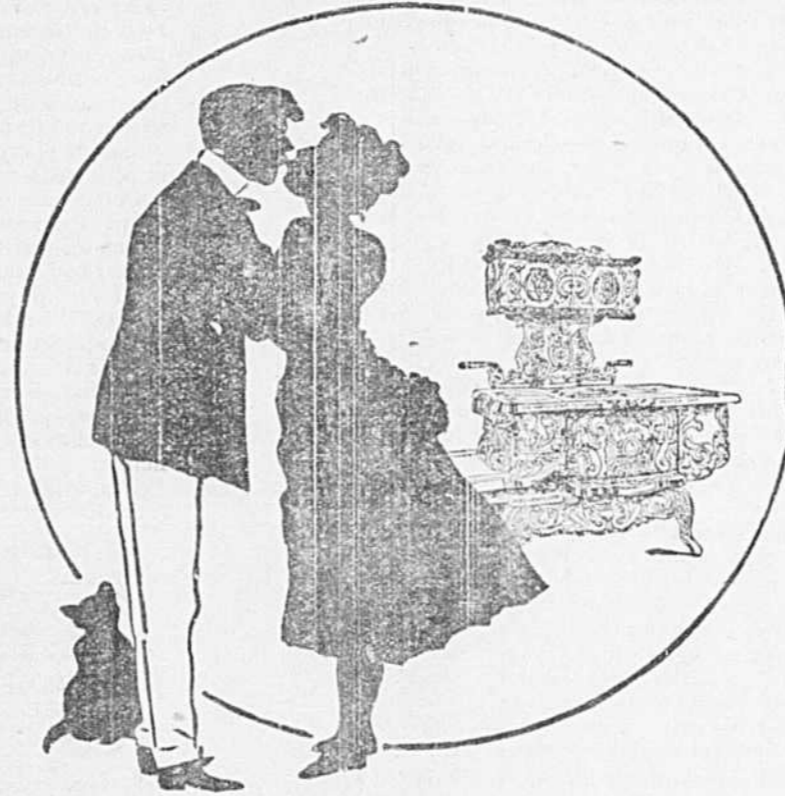
**Agent**  
pour les Peintures de la Canada  
Paint. Prism Brand.

**Agent**  
pour les peintures.  
Sherwin-Williams

**Agent**  
pour le "Vermont Centrifuge."

**Agent**  
pour les poêles en acier de la mai-  
son Moffet.

**Agent**  
de l'Imperial Oil Co., livrée au  
marchand à domicile.



Un lot de vaisselle considérable.  
Atelier de Sellerie attachant à l'épicerie Bruno Beaulieu  
Harnais, Attelages faits à la main et garantis.  
Six chevaux à vendre à de bonnes conditions.

Une machine à compter perfectionnée vient d'être adoptée à la maison  
Beaulieu. Le client peut se rendre compte lui-même immédiatement du  
montant de son achat.



# La MAISON Pierre SIMARD

EPICERIE DE GROS ET DE DETAIL

Importe directement les Vins, Liqueurs et les Epicerie

On y trouve les meilleures marques de Brandies : César Collin, Collin et Frère, Hamel, Gentibert, Guimond et fils, etc.

Grand choix de Scotch John Dewar, Kilmarnock, McArthur, Hugh McAdam & Co.

Rhum Saint-Georges, Black Joe,

Gin de Kuyper, Melchers,

Vins de Port, Cherry, Clarets, etc. Tous les produits de la maison Barton et Guestier



Vin de Gingembre en caisse et au gallon.

Bel assortiment de liqueurs françaises :

Chartreuse verte et jaune, Bénédicte, Crème de menthe, Crème de cacao, Curaçao, Anisette, Maraschino, etc.

Cette maison rivalise avec avantage avec les grandes maisons de Montréal pour les prix et la qualité de ses marchandises.

Les hôteliers et le commerce en général épargnent de l'argent en faisant affaires avec cette maison. Un soin tout spécial à bien servir les clients. Tout le monde y est traité sur le même pied.

Les produits de la maison Simard sont de première qualité et sont vendus à des prix raisonnables.

Une visite est respectueusement sollicitée.

et se multiplier à l'infini, et pendant qu'il se développe ainsi il excrète une substance qui irrite les tissus où il se trouve; ces tissus se développent à leur tour et circonscrivent le bacille en l'enveloppant et en formant une petite masse o tubercule. Ces tubercules qui renferment le bacille de la tuberculose se rencontrent dans toutes les formes de tuberculose. Ils ont une tendance à se ramollir en donnant la liberté aux bacilles qui peuvent alors gagner une autre partie du corps et former d'autres tubercules.

(A suivre)

# L'ALCOOL

## Consultations médicales

Adressées à l'« Avenir du Nord »

Notre distingué collaborateur Nature a adressé la lettre suivante à plusieurs médecins. Il est temps, en effet, que l'on sache à quoi s'en tenir sur la valeur thérapeutique de l'alcool.

o o o

Cher monsieur,

Dans la campagne que poursuit L'AVENIR DU NORD en collaboration avec les concours de tant de bonnes volontés, nous avons été des premiers à signaler la nécessité de combattre les préjugés favorables à l'alcool. Aujourd'hui nous faisons appel aux lumières de notre monde scientifique canadien pour déterminer le véritable rôle de l'alcool au point de vue médical.

L'AVENIR prend donc la respectueuse mais-patriotique liberté de constituer nos médecins en jury scientifique pour les prier de répondre aux questions suivantes :

1. En quoi est fondée l'opinion populaire : 1o. Que l'alcool réchauffe ? 2o. Que les alcooliques guérissent mieux que les autres des maladies des poumons ? 3o. Qu'ils sont plus à l'abri des microbes ? 4o. Que l'alcool est souverain contre la diarrhée ?

2. Peut-on abolir sans inconvénient sérieux l'usage du « certificat de médecin » requérant usage d'alcool ?

3. De l'usage de l'alcool par la nourrice.

4. Généralement, peut-on supprimer absolument la fabrication de l'alcool, laissant assez de substituts pour les besoins médicaux ?

Prière d'adresser une réponse pour L'AVENIR DU NORD, à

NATURE,

Sainte-Scholastique, P. Q.

o o o

Voici une des réponses déjà reçues par Nature.

### REPONSES AUX QUESTIONS DE NATURE

**1ère question** :— En quoi est fondée l'opinion populaire : 1o. Que l'alcool réchauffe ? 2o. Que les alcooliques guérissent mieux que les autres des maladies des poumons ? 3o. Qu'ils sont plus à l'abri des microbes ? 4o. Que l'alcool est souverain contre la diarrhée ?

1o. Oui, l'alcool réchauffe sur le moment, en activant la circulation ; mais l'effet passé, la circulation se ralentit et le froid revient pire qu'avant. Le thé, le café, les extraits fluides de bœuf, réchauffent tout aussi bien et n'ont pas les inconvénients de l'alcool.

C'est le coup de foudre donné au cheval fatigué ; il ira plus vite durant quelques instants pour aller plus lentement après.

C'est presque toujours après des excès alcooliques que les morts par le froid arrivent ou que des malheureux sont trouvés avant des membres gelés.

2o. Les alcooliques ne guérissent pas mieux que les autres des maladies des poumons ; mais ils sont, au contraire, plus exposés que les tempérants aux pneumonies et à la tuberculose et en guérissent plus difficilement.

Lanceraux, professeur à la Faculté de Paris, dit : « La tuberculose, qui n'est pas un accident, mais une complication de l'œuilisme, est assez commune pour qu'il y ait lieu à s'en préoccuper chez tout buveur, même chez les buveurs de vin. »

3o. Les alcooliques ne sont pas plus que les abstémieux à l'abri de l'atteinte des microbes ; au contraire, leurs muqueuses irritées, ulcérées, ouvrent toute grande la porte à ces ennemis invisibles qui, trouvant dans les organes détériorés du pauvre ivrogne, un terrain des plus propices, ne tardent pas à y porter le ravage et même la mort.

Citons parmi les microbes connus : le pneumocoque ou microbe de la pneumonie, le bacille d'Eberth (microbe de la fièvre typhoïde), les amibes de Kartulis, cause de la dysenterie ; le vibron de Kock, auteur du choléra ; le bacille de Kock, microbe de la tuberculose ou consommation ; le gonocoque, agent de la blennorrhagie ou chaude-pisse ; les bacilles du chancre ; le virus de la syphilis ou vérole, etc., etc.

A part cela, l'alcoolique est exposé plus que le tempérant à contracter une foule d'autres maladies : cirrhose du foie, dyspepsie, ulcère rond et cancer de l'estomac, rhumatismes, goutte, maladie des rognons, épilepsie, apoplexie, paralysie, folie, manie du suicide, etc.

Girode, médecin des hôpitaux de Paris, après avoir parlé des vices d'hygiène et de la misère physiologique, dit : « L'alcoolisme est un facteur étiologique beaucoup plus général, qu'on retrouve parmi les causes éloignées d'un grand nombre d'infections. Il en favorise le développement, en aggrave la forme et en complique les suites. Son rôle était évident dans les dernières épidémies cholériques. »

Lanceraux, déjà cité, écrit :— « L'individu dont les organes sont modifiés par l'usage prolongé des boissons alcooliques, supporte mal les traumatismes et difficilement les maladies qui provoquent une élévation continue de température. Le système nerveux et le cœur ne tardent pas à faiblir, et le malade alcoolique succombe, alors que, le plus souvent, une personne sobre aurait pu vivre. »

Hélas ! combien de fois nous avons pu constater la vérité de ces avancées !

3o. Il est faux que l'alcool soit souverain contre la diarrhée ; au contraire, son usage prolongé conduit aux diarrhées chroniques, à la dysenterie et prédispose aux diverses formes de choléra. On pourrait peut-être faire exception en faveur des eaux-de-vie (brandies), qui paraissent avoir un bon effet sur la diarrhée simple, à cause de leur tannin, sans doute.

**2ème question** :— Peut-on abolir sans inconvénient sérieux l'usage du « certificat de médecin » attestant une maladie requérant l'usage d'alcool ?

On pourrait l'abolir sans trop d'inconvénients, mais il serait peut-être préférable de limiter le pouvoir du médecin, ne lui permettant de prescrire qu'une petite quantité à la fois (disons une roquille de bon brandy, de bon rhum ou de vin, pour chaque malade ; les

autres liqueurs sont inutiles ou nuisibles. Quant à l'alcool (whisky en esprit) nécessaire à la préparation de remèdes pour l'homme et pour la bête, le médecin en a toujours chez lui.

**3ème question** :— De l'usage de l'alcool par la nourrice.

Règle générale, on doit s'abstenir de prescrire les alcools ch z la nourrice ; il est vrai que la glande mammaire en lactation détruit rapidement l'alcool absorbé en petites quantités, mais il est à craindre que la nourrice y prenne goût, en ab orbe trop, et alors on verra survenir chez le bébé des phénomènes d'agitation, d'insomnie, des convulsions et un amaigrissement progressif.

**4ème question** :— Généralement, peut-on supprimer absolument la fabrication de l'alcool, laissant assez de substituts pour les besoins médicaux ?

L'alcool serait banni de la surface du globe que la profession médicale n'en serait pas trop émue ; ou pl tôt, son élimination proviendrait du fait qu'elle verrait à courte échéance diminuer considérablement le nombre des clients.

Mais comme il serait tout à fait impossible d'empêcher la fabrication clandestine des mauvais alcools, il vaut mieux en laisser fabriquer de bons ; car ils sont nécessaires pour préparer une foule de médicaments. Quant à l'emploi des liqueurs alcooliques comme remèdes, nous pourrions les remplacer dans la plupart des cas, où elles sont indiquées ; cependant il est impossible de nier que dans certains cas, par exemple dans les formes adynamiques de la pneumonie et de la fièvre typhoïde les eaux-de-vie données en petites quantités et bien diluées, rendent de grands services et qu'elles peuvent être difficilement remplacées par des substituts.

DR EDM. GRIGNON, M. D.

Président de la Société Médicale du comté de Terrebonne.

Sainte-Agathe des Monts, 12 mars 1906.

## SAINTE-THERESE

### Affaires municipales

#### Réponse à une correspondance mensongère

Dans la « Nation » du 10 mars, nous trouvons une correspondance sur les affaires municipales de Sainte-Thérèse, signée « Thérésien ».

Or, cette correspondance est un tissu de mensonges et de faussetés.

Nous devons à la vérité de rétablir les faits.

#### Premier mensonge

« Thérésien » dit : « Le conseil du village de Sainte-Thérèse avait été convoqué pour le 17 courant aux fins de remplir la vacance créée par le décès d'un de ses membres. Les conseillers Dr H. Deschambault, Edmond Dubois et Ed. Labonté se rendirent à la salle des séances, mais les conseillers Wilfrid Desjardins, C. Deschambault et Lucroix firent volte-face, et brûlèrent par leur absence. »

Ce qui est vrai c'est que M. T. Lucroix, conseiller, n'a pas assisté au conseil parce que « Thérésien » et ses amis avaient organisé une petite intrigue, pas maligne du tout. Ils avaient réussi à faire partir M. Lucroix pour certains travaux à faire au chemin de fer du nord, à cinquante milles de Sainte-Thérèse.

Les conseillers Desjardins et C. Deschambault ayant découvert à temps cette atterrante intrigue, n'ont pas assisté au conseil. Il n'y a donc eu d'aterrantes que « Thérésien » et ses amis.

« Thérésien » voulait avoir la majorité des conseillers, pourquoi ? Il ne le dit pas.

#### Deuxième mensonge

« Thérésien » dit encore : « Le samedi, 24 du même mois, le conseil était de nouveau convoqué, mais cette fois à la demande du député S. Desjardins, qui se plut à loger au conseil une plainte formulée dans les termes suivants. »

Ceci est archi-faux. Le Dr S. Desjardins n'a jamais convoqué le conseil ni pour le 24 « du même mois », ni pour un autre jour.

VERITAS

## Nouvelles de Saint-Jérôme

— Le jeudi, 15 courant, Mme Alex. Lefort a donné le jour à une fille qui portera les noms de Marie-Blanche-Simonne. Parrain et marraine, M et Mme J.-B. Riendeau, de Saint-Isidore de Laprairie.

— De passage en notre ville : Mlle Reine-Archambault, chez M. C.-E. Marchand ; Mlle Marguerite Mathieu, chez M. Ed. Marchand ; Mlle Juliette Vaillancourt, chez le Dr Henri Prévost ; toutes les trois de Montréal ; M. A.-B. Cruchet, de Saint-Hippolyte.

— La retraite annoncée par M. le curé, est commencée de lundi dernier. Cette retraite pour les hommes et les jeunes gens est prêchée par le R. P. Gaston, franciscain. Une foule nombreuse assiste aux offices qui ont lieu le matin à 9 heures et le soir à 7 h. 1-2.

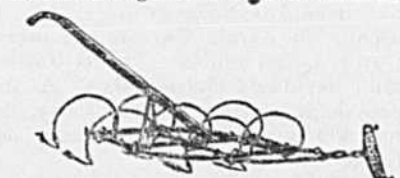
### AVIS

Nous ne publions pas les correspondances qui nous sont envoyées sans un nom responsable.

— Le samedi 3 mars, avait lieu au bureau du notaire J.-E. Parent l'assemblée annuelle des membres du Cercle agricole de Saint-Jérôme. Le rapport des opérations pour l'année 1905 fut présenté à cette assemblée. On procéda ensuite à l'élection des directeurs pour l'année 1906. Fu-

### Nouvelle Herse pour les Abatis

7 Dents de 1 1/2 pc.—Pesanteur 60 lbs. Dessin enregistré à Ogawa en 1903



Cette herse est faite spécialement pour travailler dans les terres nouvelles et à travers les souches, elle résistera partout. Nous avons aussi des Charrues pour la terre nouvelle.

Bons agents demandés partout.

A. Belanger  
MONTMAGNY, Q.C.

Le correspondant, pour prouver son avancé, insère la plainte du Dr Desjardins dans son article.

Il y a pourtant une différence énorme entre déposer une plainte au bureau du conseil, en vertu de l'acte 340, et un avis spécial de convocation du conseil. « Thérésien » n'a pu apercevoir cette différence : il avait oublié d'allumer sa lanterne !

Allez chez le secrétaire, voyez le livre des délibérations et vous aurez la preuve de ce que j'avance.

#### Troisième mensonge

« Thérésien » continue : « Vu l'absence des trois conseillers récalcitrants le conseil est ajourné au lundi, le 24, et le soir, encore même supercherie. »

L'ajournement du 26 était illégal, mon cher « Thérésien », parce que le secrétaire n'avait pas eu un délai suffisant, car le 24 au 26, pour donner un avis spécial à chaque conseiller absent, selon les articles 139 et 290.

Étudiez donc votre code municipal, cher petit correspondant.

Il n'y a eu que les conseillers que vous aviez mal renseignés qui se sont rendus au conseil ce soir-là.

#### Quatrième mensonge

Au cours de sa diatribe, le correspondant de la « Nation », qui semble en vouloir surtout au Dr S. Desjardins, demande au conseil s'il subira longtemps le joug d'un député qui aurait à son crédit l'autorité de faire faire des destitutions et des nominations par le Lieutenant-Gouverneur en conseil !

J'ai vu, dimanche dernier, le député de Terrebonne. Il m'a autorisé à déclarer que jamais il n'avait fait ou fait faire de destitution à Sainte-Thérèse. Il défie ses adversaires de prouver le contraire.

Tous ceux qui ont des emplois du gouvernement ici sont des conservateurs, et aucun d'eux n'a été molesté par le député Desjardins.

#### Cinquième mensonge

« Thérésien » profère le gros mensonge suivant :

« Il est bon pour l'intelligence de la conduite de certains hommes de faire remarquer que le conseiller Wilfrid Desjardins, soit dit en passant beau-frère du Dr Desjardins et dont ce dernier reconnaît l'incompétence, a des velléités prononcées au siège de la mairie, siège qu'il ne peut obtenir, sans avoir recours « au gouvernement ». Voilà qui est ignoble en son genre. C'est le comble de l'absurdité et de l'insulte faite gratuitement aux honnêtes citoyens de Sainte-Thérèse. »

Le Dr S. Desjardins n'a pas fait nommer par le gouvernement son beau-frère W. Desjardins, maire du village de Sainte-Thérèse.

M. Wilfrid Desjardins a bien et dûment été élu maire à la séance régulière du 3 mars courant, par le vote unanime de tous les conseillers présents.

Et M. W. Desjardins fera un bon maire et bien supérieur à un certain maire d'autrefois (mort aujourd'hui) qui signait le registre des délibérations de son nom en écrivant au-dessous m... m... re, mère !

Et dans ce temps, « Thérésien », vous trouvez que c'était un bon maire !

Vous le voyez, cher Thérésien, vous auriez mieux fait de ne pas écrire votre sottise et mensongère correspondance.

De deux choses l'une : ou vous étiez de bonne foi, en écrivant votre article, ou vous ne l'étiez pas.

Si vous étiez de bonne foi, vous êtes un ignorant en droit municipal.

Si vous ne l'étiez pas vous êtes un chonté menteur.

Choisissez.

Vous parlez, à la fin de votre correspondance, de jaloux, etc.

Mais mon cher Thérésien, votre article ne respire que le dépit et l'ambition. Je parie que vous aimeriez à être maire... Je tâcherais de vous faire nommer, quand vous serez moins menteur.

— Que le public de Saint-Jérôme et le public voyageur remarquent bien que l'Hôtel Bellevue tenu par M. Eugène Ladouceur, est très recommandable sous tous les rapports.

— Site enchanteur vis-à-vis de la rivière du Nord : 118 et 120, rue Labelle.

— Table excellente, chambres spacieuses, décorées fort bien aménagées. Un omnibus est à la disposition des voyageurs à l'arrivée et au départ de tous les trains.

— Au tirage hebdomadaire des clubs, les gagnants de cette semaine sont :

Chez S. Thibault, M. Gustave Villeneuve, de la Cie Villeneuve ; chez J.-D. Guay, M. J.-B. Laplante ; chez R. Tremblay, M. J.-H.-A. Labelle, imprimeur.

— Mlle D. Aubin, institutrice, a obtenu du gouvernement la jolie prime de \$20.00.

— M. Joseph Boisseau est revenu de Montréal. Nous sommes heureux d'annoncer que M. Boisseau est en bonne voie de guérison.

### A VENDRE

Une scierie en un excellent état, est à vendre à prix très bas, à la Ferme-Neuve. Une meule est installée dans la scierie. S'adresser à

M. ANTOINE PEPIN, Sainte-Marguerite.

— M. Fortunat Martin, employé à la Cie Richelieu et Ontario, était, dimanche dernier, en visite chez sa sœur, Mme S. Thibault.

— C'est le lundi de Pâques, 16 avril, qu'aura lieu, dans la salle du marché, la séance organisée par Mmes Annette Lapointe et Yvonne Pepin. Le programme sera des plus attrayants et nous pouvons pro-

mettre à nos concitoyens une représentation de premier ordre

— Les membres de la Société médicale du comté de Terrebonne ont reçu dernièrement une invitation spéciale d'assister au troisième congrès de l'Association des médecins de langue française de l'Amérique du Nord. Ce congrès, comme nous le disions la semaine dernière, aura lieu à Trois-Rivières les 26 et 28 juin 1906.

— M. le Dr Emmanuel Fournier est parti depuis quelques jours pour Lowell, aux Etats-Unis, où il est appelé par des affaires concernant la succession de son frère, feu le R. P. Fournier.

— Le 16 courant, après sept semaines de maladie, est décédée Mme Lachapelle, épouse de M. Bruno Lachapelle, autrefois gardien du cimetière.

**Au grand magasin départemental de R. Castonguay**, on trouvera constamment : Etouffés à robes, Soies, Garnitures, Rubans, etc. Jupes, Jupons, Manteaux, Blouses, Collettes, etc. Une attention spéciale est donnée aux marchandises pour Dames.

Le seul magasin de Saint-Jérôme et du Nord où on peut se procurer, les patrons New Idea, à 10 cts. chacun.

— Le conseil de comté a eu son assemblée régulière le 14 mars. M. F.-X. Cloutier, maire de Saint-Sauveur, a été réélu préfet. Les délégués pour le comté sont MM. Octave Bélisle, maire de Sainte-Agathe, et Wilfrid Desjardins, maire de Sainte-Thérèse.

Des sentiments de condoléances ont été exprimés à l'occasion de la mort de l'hon. M. Préfontaine et de celle de M. John Forget, ex-maire de Sainte-Thérèse.

— M. Henri Rolland vient de recevoir en cadeau un chien *collie* de race très pure. Il est superbe et sans contredit le plus beau du genre que nous ayons encore vu à Saint-Jérôme. Ce chien a appartenu à l'hon. M. Préfontaine.

— La Cour de Circuit a siégé ici samedi et lundi dernier sous la présidence du juge Taschereau.

**Chez R. Castonguay** : De beaux et magnifiques Collets et Ceintures pour dames, Gants en lain, chamois moka, avec fermoirs. Grande variété de chapeaux garnis et non garnis, Tours de cou, Etoiles, manchons, Collettes, etc.

— De passage ici cette semaine : M. F.-X. Prévost, shérif, de Sainte-Scholastique ; MM. Alfred et Eusèbe Gibault.

— L'Orchestre Jérémien reprendra ses exercices réguliers mercredi prochain. Une messe pour la fête de Pâques sera mise à l'étude.

— M. Alph. Clément, épicier, de Sainte-Agathe, a fait session de ses biens entre les mains de M. A. Lamarche, curateur, de Montréal.

— L'Assemblée du Club Libéral, qui devait avoir lieu jeudi soir, a été remise au

samedi 24 du courant. On y procédera à l'élection des officiers du club.

— Une couple de gamins ou étourdis ont causé un dommage appréciable aux SS. Grises en détruisant environ 75 petites chaudières de sucrerie. On croit à une vengeance d'enfants.

— Une arrestation aura peut-être lieu, afin de donner une correction méritée à ces jeunes méchants ou étourdis.

— Nos pompiers ont été appelés à l'hôtel Poulin, où un commencement d'incendie s'était déclaré. Les dommages sont sans importance.

### GUERISON PARFAITE POUR BRONCHITE

Cette maladie ne peut être guérie que par un remède qui atteigne les parties malades avec l'air respiré parce que la nature n'a fait ces organes que pour le passage de l'air et douches, pulvérisateurs de même que remèdes internes faillissent impitoyablement. Le Catarrhisme ne manque pas car il va là où l'air aspiré en vapeur gèrissant antieptique est sûre d'atteindre la partie affectée. Le Catarrhisme est inhalé par la bouche et après avoir passé à travers chaque cellule à air des organes respiratoires est tranquillement inhalé par les narines. Le Catarrhisme protège, il guérit les surfaces enflammées, soulage la congestion, chasse l'inflammation et guérit parfaitement toutes les affections des bronches.

Prix \$1.00. Petite dimension, 25 cents chez tous les droguistes ou de Polson & Co, Kings-ton, Ont.

En vente à la Pharmacie Gilbert, rue Saint-Georges, Saint-Jérôme.

### Sainte-Monique

— Le lundi, 26 février, a été célébré, à Sainte-Monique, le mariage de Mlle Marie-Anne Limoges avec M. J.-A. Robert, de Sainte-Scholastique. La cérémonie eut lieu à 10 hrs., après l'arrivée du train ; il y eut grand'messe solennelle, célébrée par M. l'abbé Honoré Limoges, cousin de la mariée. Il y eut du chant magnifique. Mlle Limoges appartenait à la congrégation des Enfants de Marie. Aussi y eut-il de beaux cantiques chantés pour la circonstance.

Après la cérémonie, les parents et amis se rendirent chez M. Jovite Limoges, père de la mariée, où fut servi un somptueux dîner. Mlle Bibiane Desjardins lut une magnifique adresse. M. l'abbé Honoré Limoges a bien voulu répondre en termes touchants au nom des mariés.

Plusieurs cadeaux leur furent aussi présentés.

Dans l'après-midi, les invités ont été faire un tour de voiture à Saint-Jérôme ; tous revinrent chez M. Limoges pour le souper. On passa la nuit à s'amuser avec entrain. Il y eut chant, musique, déclamations, discours et danses. M. Joseph Limoges, frère de la mariée, sut comme toujours divertir ses amis, avec ses chansons comiques. Rose de Lima, Hélène Reine-Aimée, sœurs de la mariée et Hélène Limoges, cousine de cette dernière, surent charmer les invités par leur gaieté et leur bonne grâce.

Les invités, très nombreux, gardent un excellent souvenir de cette belle fête.

## Congrès des planteurs de tabac

### A Sainte-Scholastique

Le grand congrès des planteurs de tabac du comté des Deux-Montagnes a eu lieu à Sainte-Scholastique, jeudi et vendredi. Les renseignements les plus précieux sur la culture, le commerce et l'industrie du tabac y ont été donnés par les conférenciers les plus compétents et les plus en renom de toute la Puissance du Canada.

Le 15 au soir il y a eu dans la salle du marché un banquet qui a été suivi du concert des fumeurs, où l'on a pu entendre chanter une chanson harmonieuse intitulée « L'Hymne au Tabac » que M. Jos. Grignon, protonotaire à Sainte-Scholastique, a composé expressément pour le congrès ; une autre chanson sur le tabac et le congrès, composé par le docteur Pagé, de Sainte-Hermas ; des discours humoristiques, du chant et de la musique ; et cela tout en fumant une pipe de bon tabac canadien aromatisé par la bonne humeur et la gaieté des convives. Parmi les chanteurs au concert des fumeurs on entendit MM. Léon Charbonneau, maître de chapelle à l'église Saint-Joseph de Montréal ; Zénon Morin, avocat, de Montréal, ténor à la Cathédrale ; l'écrivain Proulx, ténor à l'église Saint-Jean-Baptiste de Montréal ; Gustave Comte, de Montréal ; le notaire Deschamps et le notaire Arbour, de Sainte-Thérèse ; le notaire Giroard, de Saint-Benoît, et Jos. Fortier, de Sainte-Scholastique.

### POUR MAL DE MER, NAUSEE

Toutes les maladies de cet ordre sont promptement enrayées par le pouvoir magique de la Nerviline et si vous souffrez périodiquement d'aucune de ces affections, gardez la Nerviline à la portée de la main. Quelques gouttes dans de l'eau sucrée donneront un soulagement presque instantané et dans le cours d'une heure la guérison sera complète. On vous retournera votre argent si ce n'est pas tel que nous annonçons.

En vente à la Pharmacie Gilbert, rue Saint-Georges, Saint-Jérôme.

## H. CONTANT

Entrepreneur Plâtrier  
609, rue Berri,  
MONTREAL.

## « L'Avenir du Nord » à Montréal

L'AVENIR DU NORD est mis en dépôts à Montréal, à la LIBRAIRIE SAINT-LOUIS, 1712 rue Sainte-Catherine et chez ARTHUR MONDOU, kiosque de la Place Jacques-Cartier.

# MAISON J.-D. FOURNELLE

La maison J.-D. Fournelle, fondée en 1881, pour faire le commerce de chaussures et de cuirs, vient d'entrer dans une nouvelle phase en s'augmentant d'un département très bien assorti de Hardes faites, Chapeaux, Chemises, corps et caleçons, cols, etc. Nos hardes faites sont des mieux confectionnées de même que nos habits de 1ère communion ; coupe parfaite.

## Chaussures, Chapeaux, Hardes Faites, Cuirs.

Le département des chaussures est des mieux assortis en belles et bonnes bottines, souliers, etc. ; ; Agent local de la F.-W. Slater, « The Strider. » Tous les cuirs pour les cordonniers, les selliers, ainsi que les cuirs à courroies, lanières, pour mou-lins, toujours en magasin. Aussi valises et sacs de voyage. Le tout à très bon marché.

121-125, Rue Labelle, SAINT-JEROME

Feu M.J.-A. MacKay

Les funérailles de M. J.-A.-N. MacKay, C. R., de Saint-André, ont eu lieu à 10 hrs. a. m., le 18 courant. La levée du corps a été faite par M. l'abbé A. Sauvé, de Saint-Hermas. M. l'abbé Roux, curé de Saint-André, officiait, assisté de M. F.-H. Tisserand, desservant de la Pointe Fortuna, et du Rév. Père Vaillancourt, du collège de Rigaud, comme diacre et sous-diacre. Dans le choeur nous avons remarqué M. M. Carrière, curé de Sainte-Anastasia de Lachute; Ouimette, curé de Saint-Hermas et l'abbé A. Sauvé, de Saint-Hermas.

POUR GUERIR UN RHUME EN UN JOUR

Prenez les Tablettes Laxatives Bromo Quinine. Tous les pharmaciens remettent l'argent dans le cas de non guérison.

Avis de faillite

IN RE Eusèbe Gibault, Saint-Jérôme, P. Q. Vente par encan au No 69 rue Saint-Jacques, Montréal, lundi, le 2 avril 1906, à 11 heures, des immeubles suivants: Le lot No 29 F, dans le cinquième rang du canton de Duncastr, paroisse de Sainte-Lucie, avec bâtisses dessus érigées et les Nos. trois cent six-un, trois cent six-deux et trois cent six-trois, subdivisions du lot No 306 des plan et livre de renvoi officiels de la ville de Saint-Jérôme.

KENT & TURCOTTE, 99 rue Saint-Jacques, Montréal.

MARCOTTE FRÈRES, Encanteurs.

A Louer

Un grand magasin avec logis, en face du marché. Excellente place d'affaires.

J.-E. Leduc

Marchand-Tailleur, 30, rue Sainte-Anne, Bloc B. Beaulieu, SAINT-JEROME, P. Q.

La Librairie

St. Jérôme, Bloc Parent, Près du Marché, SAINT-JEROME

Vente a Sacrifice

VOUS TROUVEREZ là tout ce qu'il vous faut: Cartes illustrées, etc. Choix considérable d'articles de fantaisie, Bijoux, Montres, etc. pour CADEAUX.

Le Dr Arthur Beauchamp

CHIRURGIEN - DENTISTE, 28, rue Saint-Denis, près de la gare Viger, MONTREAL

J.-M. DORION

agent général pour la Union Assurance Society, (A. D. 1714) actif \$23,500,000, dépôt au Canada \$425,000, pour garantir les pertes causées par le feu, est à Saint-Jérôme toutes les semaines.

Le Dr Achille Forest

dentiste, est chez le Dr Berthiaume tous les samedis. Venez le consulter.

SIROP DU FRED J. DEMERS

POUR LES ENFANTS, Ce sirop ne peut être trop recommandé pour le sommeil, la dentition, contre les coliques, la diarrhée et le rhume. En vente partout. Dépôt 1157 rue St-Laurent Montréal

Buanderie Saint-Jerome

Geo. Lepage PROPRIETAIRE, Tout ouvrage fait à la main. Aucune machine ni ingrédients chimiques ne sont employés.

REMEDE DU DR FRED, DEMERS

POUR LES FEMMES, Femmes et filles malades, écrivez au dépôt pour un échantillon gratuit de ce merveilleux "Remède" qui vous démontrera son efficacité tout à fait extraordinaire pour guérir les maladies dont vous pouvez être atteintes et rendre les forces et la santé.

Argent à prêter

aux corporations et sur hypothèque

LE POUVOIR MAGIQUE DE LA NERVINE SUR LA DOULEUR

Magique parce qu'il est puissant — une concentration des remèdes les plus efficaces et des plus puissants contre la douleur qui soient connus du monde médical. La Nervine est un remède infailible pour les crampes, rhumes, rhumatismes, douleurs dans le dos, douleurs internes. Les droguistes partout le vendent.

A.-M. VIGNEAU

Horloger Bijoutier, Réparations de Montres, Pendules, Bijoux de toutes sortes.

JONCS DE MARIAGE, une spécialité

175, rue Saint-Georges, en face du marché SAINT-JEROME, P. Q.

Banque d'Hochelega

BUREAU PRINCIPAL: MONTREAL

Capital payé :: \$2,000,000

Fonds réserve \$1,450,000

DIRECTEURS: MM. F.-X. ST-CHARLES, Président; Rob. BICKERDIKE, M.P., Vice-Prés.

Gérant Général: M. J. A. PRENDERGAST, Gérant: C. A. GIROUX, Assistant Gérant: F.-G. LEDUC, Inspecteur: O. E. DORAIS.

BUREAUX DE QUARTIERS: Hochelega; Rue Notre-Dame Ouest; Rue Sainte-Catherine Centre; Rue Sainte-Catherine Est, Pointe Saint-Charles.

Chemin de fer le Grand Nord du Canada

DEPART DES TRAINS COMME SUIT: 6.10 a. m. Sur semaine, pour New-Glasgow, Joliette, L'Assomption, Montréal, Shawinigan, Grand'Mère et Québec.

11.35 a. m., pour Lachute, Hawkesbury et G. T. R.

7.10 p. m. pour New Glasgow et Joliette.

LES TRAINS ARRIVENT A ST-JEROME: 11.05 a. m., de Joliette, etc.

BEAUX CADEAUX

Pour les Fêtes. Venez voir mon bel assortiment de Montres, Bagues Bijoux, Argenterie, Lunettes, Objets de fantaisie, etc.

J.-A. LEGAULT, Bijoutier moderne, et Opticien diplômé.

W.-H. GARRETSEE

HORLOGER, BIJOUTIER et OPTICIEN, 1er vice président de l'Association des Opticiens canadiens.

VOUS EPARGNERIEZ DE L'ARGENT

en venant examiner mes bijoux avant d'acheter ailleurs.

JOS. LECLAIR

Carrossier, 320, 322, 324, rue Labelle, SAINT-JEROME, P. Q.

P.-L.-Y. VEZINA

MANUFACTURIER, ENTREPRENEUR, CONSTRUCTEUR, Portes, Chassis, Jalousies, Meubles, Tournage, Découpage, Bois préparé de toute sorte.

MEUBLES Gros et détail

Marchand de MEUBLES Gros et détail, Ancrages d'églises de Communautés de Magasins, de Bureaux, etc.

R.TREMBLAY

MARCHANT-TAILLEUR, Ancien magasin de la pharmacie Gilbert, 150, RUE SAINT-GEORGES, SAINT-JEROME, P. Q.

Tweeds les plus nouveaux, Chapeaux et Fourrures

OUVRAGE GARANTI

AVIS

est donné par le présent qu'une demande sera adressée au parlement du Canada, à sa prochaine session, afin d'obtenir un acte constituant une compagnie qui sera désignée, «la Compagnie des lignes d'embranchement du Grand Tronc Pacifique» avec faculté de construire et d'exploiter les lignes suivantes parmi d'autres lignes de chemins de fer: Depuis Montréal jusqu'à une jonction avec la division transcontinentale du chemin de fer Grand Tronc Pacifique, ainsi que toutes lignes de voies ferrées que la compagnie jugera de temps à autre à propos d'exploiter conjointement avec le réseau de chemin de fer du Grand-Tronc-Pacifique, subordonnant à l'approbation du Gouverneur en conseil, avec tous les pouvoirs d'habitude accordés aux compagnies de chemins de fer par l'acte des chemins de fer, et de plus les pouvoirs suivants: affréter des vaisseaux; établir et recouvrer des frais encourus pour transports océaniques, etc., et exproprier des terrains pour ces fins; émettre des obligations sur toutes ses propriétés; construire et exploiter des lignes de télégraphe et de téléphone sous-marines, des ponts pour le trafic général; développer des terrains et chutes d'eau; aider aux habitants et vendre, louer, ou acquérir d'autres chemins de fer.

W.-H. BIGGAR, Solliciteur des requérants, Montréal, 30 janvier 1906.

Chemin de fer le Grand Nord du Canada

DEPART DES TRAINS COMME SUIT: 6.10 a. m. Sur semaine, pour New-Glasgow, Joliette, L'Assomption, Montréal, Shawinigan, Grand'Mère et Québec.

11.35 a. m., pour Lachute, Hawkesbury et G. T. R.

7.10 p. m. pour New Glasgow et Joliette.

LES TRAINS ARRIVENT A ST-JEROME: 11.05 a. m., de Joliette, etc.

Hotel du Parc Labelle

H. Beaudry & Cie., Prop., Liqueurs et Cigares du meilleur choix.

Pension de première classe. Chambres confortables. Ecuries spacieuses.

7 & 9, rue Sainte-Virginie, SAINT-JEROME

J.-B. GOUGEON

EPICERIE DE PREMIER ORDRE GROS ET DETAIL, Stock très complet et de premier choix de

Articles d'épicerie, Grains, Foin, Ferronnerie, Chaudrons, Etc., Etc.

Huiles à machines, Peinture, Vaisselle, Bois de chauffage.

36 et 41, rue Saint-Georges, SAINT-JEROME, Tél. 64.

Jos. Corbeil

Agent d'assurances, SAINT-JEROME, P. Q.

ROYAL, QUEEN, WESTERN, NORTHERN, CALEDONIAN, MANCHESTER, PHENIX OF LONDON, COMMERCIAL-UNION, INS. CO. OF NORTH AMERICA, LONDON AND LANCASHIRE, LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE, North British and Mercantile, Norwich Union, Phoenix of Hartford, British America - Atlas, Vie: The Standard Life Assurance Company, Guarantee Accident Plate Glass.

JOS. LECLAIR

Carrossier, 320, 322, 324, rue Labelle, SAINT-JEROME, P. Q.

Tient toujours un bon assortiment de Voitures d'hiver et d'été. Toutes commandes exécutées sans délai, ainsi que toutes réparations. Prix très modérés.

ROYAL, QUEEN, WESTERN, NORTHERN, CALEDONIAN, MANCHESTER, PHENIX OF LONDON, COMMERCIAL-UNION, INS. CO. OF NORTH AMERICA, LONDON AND LANCASHIRE, LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE, North British and Mercantile, Norwich Union, Phoenix of Hartford, British America - Atlas, Vie: The Standard Life Assurance Company, Guarantee Accident Plate Glass.

ROYAL, QUEEN, WESTERN, NORTHERN, CALEDONIAN, MANCHESTER, PHENIX OF LONDON, COMMERCIAL-UNION, INS. CO. OF NORTH AMERICA, LONDON AND LANCASHIRE, LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE, North British and Mercantile, Norwich Union, Phoenix of Hartford, British America - Atlas, Vie: The Standard Life Assurance Company, Guarantee Accident Plate Glass.

ROYAL, QUEEN, WESTERN, NORTHERN, CALEDONIAN, MANCHESTER, PHENIX OF LONDON, COMMERCIAL-UNION, INS. CO. OF NORTH AMERICA, LONDON AND LANCASHIRE, LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE, North British and Mercantile, Norwich Union, Phoenix of Hartford, British America - Atlas, Vie: The Standard Life Assurance Company, Guarantee Accident Plate Glass.

ROYAL, QUEEN, WESTERN, NORTHERN, CALEDONIAN, MANCHESTER, PHENIX OF LONDON, COMMERCIAL-UNION, INS. CO. OF NORTH AMERICA, LONDON AND LANCASHIRE, LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE, North British and Mercantile, Norwich Union, Phoenix of Hartford, British America - Atlas, Vie: The Standard Life Assurance Company, Guarantee Accident Plate Glass.

ROYAL, QUEEN, WESTERN, NORTHERN, CALEDONIAN, MANCHESTER, PHENIX OF LONDON, COMMERCIAL-UNION, INS. CO. OF NORTH AMERICA, LONDON AND LANCASHIRE, LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE, North British and Mercantile, Norwich Union, Phoenix of Hartford, British America - Atlas, Vie: The Standard Life Assurance Company, Guarantee Accident Plate Glass.

ROYAL, QUEEN, WESTERN, NORTHERN, CALEDONIAN, MANCHESTER, PHENIX OF LONDON, COMMERCIAL-UNION, INS. CO. OF NORTH AMERICA, LONDON AND LANCASHIRE, LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE, North British and Mercantile, Norwich Union, Phoenix of Hartford, British America - Atlas, Vie: The Standard Life Assurance Company, Guarantee Accident Plate Glass.

ROYAL, QUEEN, WESTERN, NORTHERN, CALEDONIAN, MANCHESTER, PHENIX OF LONDON, COMMERCIAL-UNION, INS. CO. OF NORTH AMERICA, LONDON AND LANCASHIRE, LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE, North British and Mercantile, Norwich Union, Phoenix of Hartford, British America - Atlas, Vie: The Standard Life Assurance Company, Guarantee Accident Plate Glass.

ROYAL, QUEEN, WESTERN, NORTHERN, CALEDONIAN, MANCHESTER, PHENIX OF LONDON, COMMERCIAL-UNION, INS. CO. OF NORTH AMERICA, LONDON AND LANCASHIRE, LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE, North British and Mercantile, Norwich Union, Phoenix of Hartford, British America - Atlas, Vie: The Standard Life Assurance Company, Guarantee Accident Plate Glass.

Que faites-vous de votre ARGENT... ??

Avez-vous déjà considéré les avantages d'avoir un compte d'épargne à

La Banque des Marchands DU CANADA

1. Votre argent y est absolument en sûreté (voir les chiffres ci-dessous).

2. Les petits montants sont reçus en dépôt (\$1.00 en montant).

3. L'intérêt est ajouté au capital tous les 6 mois (31 mai et 30 novembre).

4. Votre argent peut être retiré en tout temps sans donner d'avis.

Capital \$ 6,000,000.00, Réserve et profits indivis 3,473,197.60, Actif 41,477,589.43

Succursale Saint-Jerome, J.-B. DONNELLY, Gérant.

SANIAL MIDY, Remède pour les douleurs, 48 HEURES.

Chs.-A. Loppain & Co.

Seul représentant pour tout le Nord des célèbres Machines à coudre

New Williams, Accessoires et aiguilles Réparations de tous genres.

Agent général des fameux Instruments aratoires Mathew Moody & Sons

Agent d'assurances coté le feu. On demande des agents. BUREAUX: 110, RUE SAINT-GEORGES, ENTREPOT: 112, SAINT-JEROME, Téléphone No. 58

Hotel du Parc Labelle

H. Beaudry & Cie., Prop., Liqueurs et Cigares du meilleur choix.

Pension de première classe. Chambres confortables. Ecuries spacieuses.

J.-B. GOUGEON

EPICERIE DE PREMIER ORDRE GROS ET DETAIL, Stock très complet et de premier choix de

Articles d'épicerie, Grains, Foin, Ferronnerie, Chaudrons, Etc., Etc.

Huiles à machines, Peinture, Vaisselle, Bois de chauffage.

36 et 41, rue Saint-Georges, SAINT-JEROME, Tél. 64.

Jos. Corbeil

Agent d'assurances, SAINT-JEROME, P. Q.

ROYAL, QUEEN, WESTERN, NORTHERN, CALEDONIAN, MANCHESTER, PHENIX OF LONDON, COMMERCIAL-UNION, INS. CO. OF NORTH AMERICA, LONDON AND LANCASHIRE, LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE, North British and Mercantile, Norwich Union, Phoenix of Hartford, British America - Atlas, Vie: The Standard Life Assurance Company, Guarantee Accident Plate Glass.

ROYAL, QUEEN, WESTERN, NORTHERN, CALEDONIAN, MANCHESTER, PHENIX OF LONDON, COMMERCIAL-UNION, INS. CO. OF NORTH AMERICA, LONDON AND LANCASHIRE, LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE, North British and Mercantile, Norwich Union, Phoenix of Hartford, British America - Atlas, Vie: The Standard Life Assurance Company, Guarantee Accident Plate Glass.

ROYAL, QUEEN, WESTERN, NORTHERN, CALEDONIAN, MANCHESTER, PHENIX OF LONDON, COMMERCIAL-UNION, INS. CO. OF NORTH AMERICA, LONDON AND LANCASHIRE, LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE, North British and Mercantile, Norwich Union, Phoenix of Hartford, British America - Atlas, Vie: The Standard Life Assurance Company, Guarantee Accident Plate Glass.

ROYAL, QUEEN, WESTERN, NORTHERN, CALEDONIAN, MANCHESTER, PHENIX OF LONDON, COMMERCIAL-UNION, INS. CO. OF NORTH AMERICA, LONDON AND LANCASHIRE, LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE, North British and Mercantile, Norwich Union, Phoenix of Hartford, British America - Atlas, Vie: The Standard Life Assurance Company, Guarantee Accident Plate Glass.

ROYAL, QUEEN, WESTERN, NORTHERN, CALEDONIAN, MANCHESTER, PHENIX OF LONDON, COMMERCIAL-UNION, INS. CO. OF NORTH AMERICA, LONDON AND LANCASHIRE, LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE, North British and Mercantile, Norwich Union, Phoenix of Hartford, British America - Atlas, Vie: The Standard Life Assurance Company, Guarantee Accident Plate Glass.

ROYAL, QUEEN, WESTERN, NORTHERN, CALEDONIAN, MANCHESTER, PHENIX OF LONDON, COMMERCIAL-UNION, INS. CO. OF NORTH AMERICA, LONDON AND LANCASHIRE, LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE, North British and Mercantile, Norwich Union, Phoenix of Hartford, British America - Atlas, Vie: The Standard Life Assurance Company, Guarantee Accident Plate Glass.

ROYAL, QUEEN, WESTERN, NORTHERN, CALEDONIAN, MANCHESTER, PHENIX OF LONDON, COMMERCIAL-UNION, INS. CO. OF NORTH AMERICA, LONDON AND LANCASHIRE, LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE, North British and Mercantile, Norwich Union, Phoenix of Hartford, British America - Atlas, Vie: The Standard Life Assurance Company, Guarantee Accident Plate Glass.

ROYAL, QUEEN, WESTERN, NORTHERN, CALEDONIAN, MANCHESTER, PHENIX OF LONDON, COMMERCIAL-UNION, INS. CO. OF NORTH AMERICA, LONDON AND LANCASHIRE, LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE, North British and Mercantile, Norwich Union, Phoenix of Hartford, British America - Atlas, Vie: The Standard Life Assurance Company, Guarantee Accident Plate Glass.

S. G. LAVIOLETTE

MARCHAND DE

FERRONNERIE, PEINTURES, VERNIS, FAIENCE, POTERIE, & C.

Courroies pour moulins de toutes sortes, Scies ron des, Coffres-forts, Poêles, Charbon, Horloges

Poêles en acier Oxford, Chancelor Poêles Royal favorite.

Nous donnons avec chaque poêle vendu un certificat garantissant parfaite-satisfaction.

Assortiment considérable de Montres à des prix déclinant toute compétition.

Lampes électriques de 1ère qualité à 25 cts. Dynamite, Poudre à fusil.

S. G. Lavolette, Coin des rues Ste-Anne et St-Georges

Nous venons de recevoir pour les fêtes un assortiment considérable de marchandises pour les fêtes: Verres coupés, Lampes, Porcelaine, etc.

Simeon Monette

Manufacturier - Entrepreneur Constructeur, Bois de charpente de toutes dimensions, Bois préparé, Jalousies, Portes, Chassis, Moulures, etc.

TOUTES COMMANDES exécutées immédiatement à très bas prix.

La Caisse d'Economie des Cantons du Nord Saint-Jérôme

Fait toutes sortes de transactions d'argent. Escompte les billets de commerce et les Billets d'encan.

Fait toutes espèces de collections. Traités émises sur toutes les parties de l'Amérique.

Traités des pays étrangers encaissés au taux le plus bas. Intérêts alloués sur dépôts.

R. DESCHAMBAULT, Gérant

REGIS GUENETTE

MANUFACTURIER, Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, Bois de charpente, Bois préparé, Tournage, Boîtes de toutes sortes.

Toutes commandes exécutées promptement et avec le plus grand soin. Prix modérés.

REGIS GUENETTE, Ancienne manufacture Craig, Téléphone 61, SAINT-JEROME

Les Annales Politiques et Littéraires

Revue donnant chaque semaine 16 pages de lecture de plus variées et un supplément illustré. — François Coppée, Jules Claretie, Jules Lemaitre, la Baronne Staffo et plusieurs autres écrivains distingués en sont les collaborateurs assidus.

Abonnements: (texte seul) un an, \$1.50, six mois, 80; (texte et supplément) un an, \$2.50, six mois, \$1.30. 15, rue Saint-Georges, Paris

LES QUESTIONS ACTUELLES, Revue documentaire paraissant tous les samedis, publiée: Lettres et allocutions du Souverain Pontife, Actes des Congrès romains: Lois et décrets du gouvernement français: Jurisprudence: Principaux documents, articles et discours: Variétés.

Abonnement: \$1.40 par an. 5 rue Bayard, Paris VIIIe, France.

LA REVUE LATINE, Revue mensuelle de littérature comparée. Directeur, M. EMILE FAGUET. Abonnement, \$1.00 par année. 59 rue Minge, Paris (France)

A VIE HEUREUSE, Revue féminine illustrée. La plus belle revue du genre, publiée par la Librairie Hachette & Co, à Paris. Abonnement à l'étranger: \$1.80 par an. S'adresser à Paris ou au bureau de l'Avenir du Nord.

Le Siècle, LE SIECLE, sous la direction politique de M. J.-L. DE LANESSAN, ancien ministre de la marine, député de Lyon, compe parmi ses collaborateurs politiques: MM. Raoul Allier; Rjéro Baudin, ancien ministre, député de l'Ain; Henri Brisson, président de la Chambre des députés; F. Buisson, député de la Seine; Joseph Caillaux, député, ancien ministre des finances; A. Decrais, ancien ministre, sénateur de la Gironde; F. Dubief, député de Saône-et-Loire; Ch. Dumont, député du Jura; Garreau-Dombasle; Yves Guyot, ancien ministre; Louis Juttet; Louis Mill, député du Pas de Calais; A. Massé, député de la Nièvre; Frédéric Passy, de l'Institut; Frank Puaux; G. Thomson, député de l'Algérie; etc., etc.

Le Siècle publie tous les jours un article de M. J. Cornély.

Dans son feuilleton quotidien de 2e page, le Siècle donne des études de MM. A. Henri Becker, docteur ès lettres; Dr Biatin, ancien professeur à l'école de médecine de Clermont; Dutaill, docteur ès sciences, ancien professeur à la Faculté des sciences de Lyon; Henry Eon, Albert Le Roy, docteur ès lettres; Camille Le Senne; Marcelin Pellet, ministre plénipotentiaire; Albert Réville, professeur au Collège de France; Pavl Robiquet, docteur ès lettres; etc.

LECTURE POUR TOUS, REVUE POPULAIRE ILLUSTRÉE, Revue de famille pour tous les âges et toutes les classes. Chaque numéro renferme environ dix ou douze articles variés et superbement illustrés. Abonnement, \$1.80 par an. S'adresser au bureau de l'AVENIR DU NORD ou directement à Paris, 70, Boulevard St-Germain

Meunier & Rolland

MANUFACTURIERS, Portes et Chassis, Jalousies, Moulures

Bois de charpente, Bois préparé, Tournage, Découpage, etc.

Toutes sortes de travaux faits promptement et à des prix modérés.

MEUNIER & ROLLAND, Ancienne manufacture Linoeux, près du moulin à farine de M. Maillé, SAINT-JEROME

HOTEL VICTORIA

E. LANGLOIS, PROPRIETAIRE, Saint-Jérôme, P. Q.

Liqueurs et Cigars de choix. Repas bien préparés et bien servis. L'hôtel Victoria est bien aménagé pour les commis-voyageurs.

All improvements for travellers.

HOTEL BEAULIEU

Le plus grand hôtel de la ville. Grande véranda. Le mieux organisé pour banquets.

Tél. Bell 37, -- B. P. 41, Près de la gare, SAINT-JEROME

CHOPIN & DEMERS

Ingénieurs civils, Arpenteurs et Architectes

Ouvrages en fer, Pouvoirs hydrauliques, Aqueducs et Egouts, Chemins de fer, Arpentages en général, Brevets d'invention, Cours d'eau, Mines, etc.

Bureaux, 26 rue St. Jacques, Tel. Bell Main 5326, MONTREAL

L'Energie Française

Revue Sociale, Littéraire, Politique, Nationale. Directeur, André Chéradame, 14, rue du Helder, Paris.

Cette revue ne publie abonneurs sont: Mmes Adam, Marie-Anne de Bovet, Gyp, Myrion Harry, MM. Maurice Barrès, Général Bonnal, Henry Bordeaux, Paul Bosc, René Boylesse, Jean Daudet, Auguste Dorchain, Marcel Dubois, professeur à la Sorbonne, Félix Dupuget, Emile Faguet, de l'Académie française, Maxime Formont, Emile Gebhart, de l'Académie française, Henry Houssaye, de l'Académie française, vice-amiral Humann, Alphonse Humbert, Jean Lahou, Pierre Lalo, Henri Lavedan, de l'Académie française, Louis Léger, de l'Institut, Edouard Lockroy, ancien ministre de la marine, René Maizeroy, Tancrède Martel, Georges Montorgueil, Jean Rameau, Jules Roche, ancien ministre du commerce, J.-H. Rosny, E. de Saint-Martin, Albert Sorel, de l'Académie française, Maurice Spronck, député, Maurice Talmeyr, Léon de Tinsseau, André Theuriet, de l'Académie Française, Joseph Thierry, député.

L'Actualité, Française, étrangère, artistique et littéraire